



Griot, parle!

Qui a rencontré un griot, a entendu parler l'Afrique. Entendu chanter un pays: Gabon, Mali, Niger, Sénégal, Togo. A connu l'histoire, vraie ou fausse, de tel village, de telle famille depuis les ancêtres.

Conteur, parce qu'il faut vivre et qu'il est né pour transmettre l'héritage culturel. Musicien, parce que la flûte alghaïta peut imiter la parole. Sorcier, parce qu'il possède le verbe comme le forgeron, le feu. Le griot est le gitan, le troubadour de l'Afrique.

Ce séducteur de villages et de foules gagne sa vie à chanter les louanges. Du chef et de ses invités. Du ministre, peut-être. En retour, on le nourrit, on l'héberge. On le paie. On lui donne sa fille, peut-être.

Le griot sait tout. Comme la radio, comme le journal, comme l'historien. Le griot raconte tout. A qui le veut. A qui il veut. Selon son plaisir et son besoin. Car le griot ne s'attache pas à l'individu. Ce qu'il dit, c'est pour son butin à lui. La parole est d'or.

Souvent, le griot est voyageur. Qui connaît les villages d'un bout à l'autre du pays. Comme Félix Leclerc chantera ce soir: "J'ai deux montagnes à traverser".

Le griot est la mémoire de l'Afrique. Il se souvient de la famille, du village, du pays. Il est celui qui peut dire, la parole haute: "Qui es-tu? Moi, je t'ai vu naître".

Il possède le langage. Porteur de la tradition orale. Il est la grammaire des enfants. Crieur public. Il est le protecteur de la langue. Il possède les autres par le langage de son père. Il devient le véhicule de la langue vernaculaire. C'est-à-dire tribale, c'est-à-dire nationale. C'est-à-dire sienne.

Mais nous le comprenons, quand il nous parle de la mémoire de son pays. Comme Gilles Vigneault chantera, ce soir: "Les gens de mon pays, ce sont gens de parole".

Le griot nous dira tout: il n'a pas de honte. Et nous savons écouter. Comme lui a su apprendre notre langage français.

Mais sachons que la parole du griot n'est pas que folklore, ou mémoire, ou fable. Sachons que le griot ne chante pas seulement les louanges du chef, de la famille ou du village. Sachons que le griot chante la vie et les hommes. Sachons que sa parole, qui nous est mystérieuse, nous est aussi présente.

Le griot connaît beaucoup de choses. Il sait surtout que la parole existe dans le temps. S'il se souvient des traditions et coutumes, c'est pour vivre sa vie. S'il parle, c'est pour que ses enfants habitent le pays. S'il chante, c'est pour garder son rythme au langage. Le griot donne son souffle au pays. Comme il fait respirer son village.

Le griot, dit le poète Bouba Hama, c'est ce qui reste de l'Afrique. C'est la personnalité d'un continent qui se continue. C'est pourquoi le griot chante l'ancien et la vie avant. Langage de la mémoire et du progrès. Le poète est un sorcier nécessaire.

Comme Charlebois le chantera ce soir: "La charue passe dans le ciel".

Griot, parle!

Jean ROYER



Métropoles paralysées

Les deux plus grandes villes du Canada, Montréal et Toronto, connaissent présentement des problèmes à cause de leurs transports en commun. A Montréal, le métro ne fonctionne pas depuis plusieurs jours,

tandis que dans la Ville-Reine, à la fois métro et autobus sont paralysés. Les résidents de Toronto semblent se débrouiller assez bien, transformant les arrêts d'autobus en arrêts...de bicyclettes.

L'ami de l'agent Samson dit avoir été battu par la police

Montréal (d'après PC)— L'homme qui a conduit l'agent fédéral Robert Samson à l'hôpital, à la suite des blessures qu'il avait subies lors d'une explosion, le 26 juillet dernier, affirme que les policiers qui enquêtent sur cet incident l'ont battu parce qu'ils n'aimaient pas ses réponses.

M. Fernand Barré a précisé, au cours d'une conférence de presse tenue hier, qu'il a été détenu à deux postes de police et battu quatre fois durant sa détention de 24 heures, mercredi dernier.

Un porte-parole de la police de la Communauté urbaine de Montréal a déclaré que M. Barré avait été détenu pendant 20 heures, dans deux

postes différents, mais a nié qu'il ait été battu.

Le porte-parole a toutefois ajouté qu'une enquête interne étudie les allégations de M. Barré.

M. Barré est un ami de l'agent Samson, de la GRC, qui repose toujours, sous la "protection" de la police, à l'hôpital général de Montréal, où on le soigne pour des brûlures, et qui, semble-t-il, sera le principal témoin à l'enquête sur l'explosion d'une bombe chez le président de la Chaîne Steinberg, M. Melvin Dobryn, à Ville Mont-Royal.

Selon M. Barré, les deux détectives qui l'ont arrêté voulaient savoir s'il

avait aperçu un individu au domicile ou près du domicile de la mère de l'agent Samson, à Verdun, où le policier s'était rendu après avoir été blessé.

Leur ayant répondu qu'il n'avait vu personne, Barré passa la nuit en geôle, puis reçut la visite de deux autres policiers.

Il leur fit les mêmes réponses, qu'ils jugèrent insatisfaisantes, et commencèrent à le frapper, poursuit M. Barré.

Son avocat, Me Frank Shoofey, qui défend également l'agent Samson, a dit que des poursuites seront prises (Suite à la page 6, 2e col.)

L'inflation, priorité de Ford

WASHINGTON (d'après AFP, UPI, PA, Reuter) — Le président des États-Unis, M. Gerald Ford, a révélé, hier soir, que la lutte contre l'inflation constituait la principale préoccupation de son administration.

S'adressant au public, hier soir, pour la première fois depuis son investiture vendredi dernier, le nouveau chef de l'État américain a annoncé la tenue d'un sommet national sur l'inflation auquel participeraient les sommités du monde gouvernemental, industriel, financier, syndical et universitaire. Il s'est engagé à réduire systématiquement les dépenses gouvernementales, à commencer par celles du Pentagone, comme première démarche immédiate.

Dans ce discours, télévisé sur toutes les chaînes nationales de télévision, M. Ford a particulière-

ment insisté sur la continuité "de la remarquable politique étrangère du président Nixon" à laquelle se livrera son gouvernement.

Le nouveau président de la République s'est également longuement étendu sur la restauration des liens d'égalité entre la Maison-Blanche et le Congrès. Je ne crois pas à "une lune de miel" avec le Congrès, a-t-il dit, mais je lui propose "un contrat de mariage à la fois plus réaliste et plus durable". M. Ford a expliqué sa pensée en promettant un usage restreint du veto présidentiel et sa substitution par des consultations suivies avec les dirigeants parlementaires. On attribue ces propos du nouveau président américain à un certain malaise de se voir occuper les plus hautes fonctions du pays sans avoir été élu pour ce faire.

Dès son arrivée dans l'enceinte de

la Chambre des représentants, M. Ford a eu une longue ovation de la part de ses anciens confrères et sénateurs. On sentait, dans la frénésie des applaudissements, l'effondrement de la tension qui régnait au Congrès depuis la dernière visite qu'y a faite le président Nixon en février dernier alors que commençait la bataille de son "impeachment".

De même que s'exprimait le soulagement des parlementaires pour qui le spectre de Watergate sera chose du passé lors des élections législatives de novembre.

A cet effet, le nouveau président a fait une légère allusion à ces élections en demandant aux électeurs américains de voter pour le candidat qui promettra une com-

(Suite à la page 6, 1re col.)

Bataille de coulisse Ottawa-Québec

par Micheline DROUIN

Le gouvernement du Québec se réfugie derrière la Société d'accueil du festival international de la jeunesse pour tenter d'affirmer son autonomie sur le plan international, et de tenir tête à Ottawa devant les 70 journalistes étrangers accrédités à la Superfrancofête.

La Société d'accueil du festival international de la jeunesse francophone se retrouve ainsi, bien malgré elle, coincée entre l'écorce et l'arbre, une position bien inconfortable, mais rendue évidente par l'agacement de plusieurs responsables du festival, qui se trouvaient encore, hier, plongés jusqu'au cou dans des querelles de protocole.

"Ottawa nous enverra-t-il, ce soir,

Silence. N'y aurait-il pas eu une petite guerre de surenchère entre Québec et Ottawa? Nouveau silence...accompagné d'un sourire narquois.

"Eh bien oui, c'est pas mal ça"; il y a eu une petite guerre des nerfs entre Ottawa, qui a attendu jusqu'au 8 août pour publier sa liste officielle de délégués, et le Québec qui faisait l'impossible pour ne pas être en reste: il a perdu le pari avec ses 103 délégués. Un bel effort, si l'on considère qu'on ne lui en accordait que trente, lors des premières négociations.

Pendant ce temps-là, la Société d'accueil du festival attendait...

Toutefois, Ottawa avec ses 125 délégués n'a personne pour le

Autres nouvelles sur la Superfrancofête, pages 3, 13 et 14

un avion transportant des uniformes pour les délégués qui ont refusé de porter un costume canadien?", se demandait-on, hier, au festival.

C'était une boutade, mais lancée sur un tel ton qu'on aurait pu y ajouter: Au point où nous en sommes...Si des tractations de dernière minute n'ont pas eu lieu, hier soir, tous les membres du secteur culturel de la délégation canadienne défilent cet après-midi sur la Grande-Allée sans aucun signe distinctif. Ces 35 délégués francophones de l'Ontario, du Manitoba et du Nouveau-Brunswick ont carrément refusé de porter l'uniforme "Canadien".

On sait que les délégations sont composées de sportifs et d'artistes. Les 90 sportifs de la délégation canadienne défilent eux, dans des maillots aux couleurs de leur province.

125 Canadiens

Quatre-vingt-dix plus trente-cinq, ça fait bien cent vingt-cinq délégués, non? Pourquoi le Canada se fait-il représenter par 125 délégués, alors que tous les pays membres de l'Agence de coopération culturelle et technique n'ont droit, eux, qu'à 60 délégués, 30 sportifs, 30 culturels?

représenter en athlétisme, la fin de semaine du 17 et 18 août. Le Québec en a, lui, mais ses coureurs devront être identifiés comme canadiens lors de la compétition, s'ils veulent que leurs éventuels records soient homologués, selon les règlements internationaux.

Au point où en étaient les négociations, hier, il semblait clair et net qu'Ottawa ne baisserait pas pavillon. Bien au contraire, il était encore déterminé tard hier soir, à en faire flotter quatre, aujourd'hui, devant le parlement, lors de la cérémonie d'ouverture: un pour le Manitoba, un pour l'Ontario, un pour le Nouveau-Brunswick, et un...pour le Canada. Québec ne peut évidemment rivaliser sur ce terrain.

Cette querelle de fanions n'est que la partie visible de l'iceberg. Ainsi, il semblerait que chacun des gestes posés par les deux gouvernements soit soigneusement épié, mutuellement. Québec loue-t-il une suite convenable? Ottawa s'empresse d'en louer une plus prestigieuse.

Une défaite

Le gouvernement de M. Trudeau (Suite à la page 6, 2e col.)

Accusations suite à la corruption municipale

par Gilbert ATHOT

On peut présumer que des accusations formelles seront portées contre certaines personnes, mais il est trop tôt pour préciser si des députés seront touchés par ces accusations.

C'est du moins ce qui ressort clairement des informations obtenues dans les milieux politiques de la justice, hier, après que le quotidien anglophone The Gazette eut révélé l'existence d'une enquête de plus de quatre mois des ministères des Affaires municipales et de la Justice portant sur la corruption municipale.

Sur un plan pratique, ce n'est qu'à l'issue de la pré-enquête judiciaire qui débute aujourd'hui, dans la Métropole, et qui doit se dérouler à huis clos, qu'il sera possible de savoir si des accusations formelles seront portées contre certaines personnes identifiées par l'enquête des ministères des Affaires municipales et de la Justice.

Toutefois, comme l'a laissé entendre un porte-parole du ministère de la Justice, le gouvernement ne conduit pas une aussi longue enquête pour rien. Et s'il a demandé une pré-enquête judiciaire, il y a d'autant plus de raisons de croire qu'il en résultera des accusations, selon des porte-parole familiers avec ces procédures.

Selon un porte-parole officiel du ministère de la Justice, une "vingtaine" de personnes sont mentionnées dans le rapport du ministère de la Justice. C'est d'ici à une dizaine de jours, tout au plus, (soit le moment prévisible de la fin de la pré-enquête judiciaire) qu'il sera possible de savoir lesquelles parmi cette "vingtaine" de personnes feront l'objet d'accusations formelles.

Des députés?

Par ailleurs, le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Pa-

(Suite à la page 6, 3e col.)

"Racontars" fondés

Les "racontars faux et stupides" qu'attribuaient le ministre Paul Phaneuf au journaliste du Soleil Jacques Drapeau étaient bel et bien fondés, avoue le président sortant de la Société des Jeux du Québec. Il restera à Valleyfield à laver son linge sale!

page 13

Funérailles militaires

La dépouille mortelle du quartier-maître Gaston Landry doit arriver aujourd'hui à Québec. Landry qui a été tué avec d'autres militaires canadiens en Syrie, aura droit aux honneurs militaires lors de ses funérailles, jeudi matin, au camp Valcartier.

— page 21

Watergate

D'autres accusations pourraient être incessamment portées contre l'ancien-président Nixon: c'est ainsi qu'il aurait personnellement saboté certaines bandes sonores remises au juge John Sirica.

— page 48

A Québec aujourd'hui	36
annonces classées	38 à 47
Arts et lettres	36-37
Bandes dessinées	47
Bridge	45
Décès	49
Economie-finance	28 à 30
Famille	8
Horoscope	46
Mot-mystère	38
Mots croisés	42
Page documentaire	5
Patron	43
Sport	13 à 18
Télévision	37 et 49

SUPERFRANCOFETE

Le festival a une diffusion internationale

C'est grâce au concours du ministère des Affaires culturelles, du ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et de l'Agence de coopération culturelle et technique que le Festival international de la jeunesse aura sa couverture internationale.

Les deux ministères québécois et l'organisme ont en effet contribué, chacun de façon différente, à la venue d'un contingent d'environ 70 journalistes des pays étrangers participants.

La plus grande partie des quelque 330 journalistes, caméramen et techniciens de radio et de télévision déjà accrédités (on en attend environ 400) auprès du service de presse de la Superfrancofête viennent du Québec. Ils représentent des médias privés, des services d'information gouvernementaux et paragouvernementaux de même que des organismes comme l'Office du film du Québec et l'Office national du film.

C'est le ministère des Affaires culturelles qui vient en tête avec la participation d'un représentant de la presse de chacun des pays participants, à l'exception du Vietnam, et de journalistes de média de sept régions du Québec qui couvrent la manifestation en plus de familiariser leurs confrères étrangers avec la réalité régionale québécoise.

Le ministère a consacré \$45.000 à ce programme qui touche les journalistes du secteur culturel. Les Québécois

viennent de Val d'Or, Saint-Jérôme, Repentigny, Saint-André, Avelin, Chicoutimi, Trois-Rivières et Hauterive.

C'est ensuite le ministère des Affaires intergouvernementales qui, lui, s'est chargé d'une dizaine de journalistes qui reçoivent des indemnités de stage identiques, semble-t-il, à celle des boursiers du ministère des Affaires culturelles.

L'Agence de coopération, pour sa part, a facilité la venue d'environ 30 journalistes, pour la plupart Français, en leur permettant d'utiliser les voies de l'agence pour leur éviter de déboursier le coût du transport aérien.

Pour ce qui est de la France et de la Belgique, la plupart des grands quotidiens et régionaux sont représentés (Monde, Figaro, L'Equipe, Le Soir, La Libre Belgique, Ouest-France, Sud-Ouest). On retrouve également la Radiodiffusion et Télévision belge, l'Office de radiotélévision française et l'Agence France-Presse, le Quotidien de Paris, la Nouvelle Agence de Presse, Reuter, etc.

Les pays africains y ont également leurs représentants soit de journaux comme Le Soleil de Dakar (Sénégal), Madagascar-Matin, ou d'offices de radio-télévision (Haute-Volta, Tunisie, Gabon). Certains magazines, publiés en France, tels Jeune Afrique et Africa Podium font aussi partie du contingent de la presse.

L'OFQJ profite des circonstances

L'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ) tient à partir d'aujourd'hui et jusqu'à jeudi inclusivement, à Québec, sa onzième réunion du conseil d'administration.

La tenue de cette rencontre coïncide avec celle du premier Festival international de la jeunesse des pays francophones. En choisissant la Vieille Capitale comme endroit pour se réunir, l'OFQJ dit vouloir ainsi saluer d'une façon toute particulière cette "Superfrancofête" qui "témoignera de la qualité et de l'importance des relations qu'entretiennent entre eux le Québec et la France, et ce, depuis plusieurs années".

La réunion du conseil d'administration se déroule sous la présidence de MM. Pierre Mazeaud et Jean-Paul L'Allier, ministres responsables de l'office devant leur gouvernement respectif.

Elle a pour objet essentiellement d'évaluer les méthodes pédagogiques

des de l'OFQJ, d'étudier les résultats de l'exercice de 1973 portant sur le nombre et la qualité des stagiaires français et québécois et de formuler des propositions d'orientation qui s'avéreront nécessaires pour permettre à cet organisme de dégager des perspectives d'avenir.

Rappelons que depuis les débuts de l'OFQJ, soit en 1968, plus de 20.000 jeunes Québécois et Français, d'un âge moyen de 24 ans, ont profité des stages mis à la disposition par l'Office franco-québécois pour mieux se connaître et s'apprécier mutuellement et enfin pour s'enrichir au contact d'une autre culture à l'intérieur du monde de la francophonie.

MM. Mazeaud et L'Allier donneront d'ailleurs une conférence de presse, en fin de journée jeudi, pour rendre compte de cette onzième réunion du conseil d'administration de l'office.

Cap-Rouge accueille 300 animateurs francophones

par Suzan PARE

C'est aujourd'hui que débute la rencontre internationale des animateurs francophones, au cours de laquelle 300 animateurs culturels du Canada et de l'étranger participeront à des ateliers d'information technique portant sur l'organisation des activités culturelles au niveau communautaire.

Cette rencontre est l'initiative du Coriaf (Comité d'organisation de la rencontre internationale des animateurs francophones), corporation privée à but non lucratif mise sur pied spécialement pour l'occasion par le ministère des Affaires culturelles et le Secrétariat d'Etat.

Se déroulant à Cap-Rouge jusqu'au 20 août, la rencontre permettra à ces animateurs d'échanger leurs vues et leur expérience des problèmes que posent la planification, l'organisation ou la diffusion d'activités culturelles au niveau local dans les centres culturels, les ciné-clubs, les boîtes à chansons, etc.

Entre autres thèmes, on abordera celui de l'administration d'un centre culturel, de son équipement, de sa

structure organisationnelle, de l'élaboration d'une programmation, des relations publiques, de l'étude du marché et du marketing.

Et comme 12 délégués des pays membres de l'Agence de coopération culturelle et technique seront de la partie, on a aussi prévu un atelier spécial intitulé "Pays étrangers", où ils offriront à leurs collègues du Canada la possibilité de discuter avec eux de la vie culturelle dans leurs pays.

Les objectifs fixés par le Coriaf sont l'acquisition de connaissances permettant aux organismes de mieux desservir les populations intéressées, ainsi que l'élaboration de nouveaux mécanismes permanents d'échanges, tant au niveau provincial et interprovincial qu'international.

Soulignons enfin que la tenue de cette rencontre, simultanée à celle du Festival international de la jeunesse, n'a rien d'un hasard puisque les après-midi et les soirées des animateurs sont réservées entièrement à la participation aux manifestations culturelles de la Superfrancofête.



Les ministres Denis Hardy et Paul Phaneuf ont accueilli les visiteurs.

Le Soleil, André Belle-Isle

Les chauffeurs de taxi se font discrets face aux personnalités

Par Roch DESGAGNE

Le protocole est sauf et la bonne renommée du Québec n'a pas été ternie, puisque l'arrivée des ministres de la Jeunesse et des Sports de plusieurs nations francophones africaines, hier, en fin d'après-midi, à l'aéroport de Québec, s'est déroulée dans le calme le plus parfait.

Les appréhensions de plusieurs organisateurs et observateurs se sont avérées sans fondement, puisque aucune manifestation n'a marqué ce premier contact de personnalités des gouvernements africains avec le foyer de la culture française en Amérique.

Les forces de l'ordre étaient discrètes, mais très présentes, tant de la Gendarmerie royale du Canada que de la Sûreté du Québec et de la police de Sainte-Foy.

La manifestation de propriétaires et de chauffeurs de taxis que l'on anticipait n'a pas eu lieu, bien que plusieurs véhicules aient envahi les allées d'attente, à l'est de l'aéroport.

À l'ouest de l'aérogare, une file aussi impressionnante de "taxis diplomatiques" attendant les dignitaires, donnaient à l'aéroport de Québec une certaine ambiance d'aéroport international. Les chauffeurs, un peu nerveux dans leur livrée du dimanche, faisaient le pied de grue, attendant les visiteurs.

Les ministres ont été accueillis à leur descente d'avion par le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Hardy, qui était accompagné de M. Paul Phaneuf, ministre d'Etat responsable du Haut-Commissariat, et de M. Pierre Le-François, directeur général de la société d'accueil à la Superfrancofête.

Du patronage...

Selon certains opérateurs de taxis, toujours mécontents du choix des "taxis noirs", la sélection a été une affaire de patronage. On a même pris des véhicules de couleurs qui ne répondaient même pas aux critères. Certains véhicules, parmi les favoris, ne sont pas de l'année.

Les protestataires affirment qu'au moins deux propriétaires de taxis ont fait peindre leur véhicule en noir, après avoir été désignés par les autorités de la Co-op et le responsable du transport au ministère canadien des Affaires extérieures. "Il m'a dit que ça lui avait coûté \$255," s'enrichit un interlocuteur.

Les quelques chauffeurs de taxis groupés à l'entrée principale de l'aérogare sont plutôt mécontents. Non pas contre leurs confrères, mais contre l'administrateur général de la Co-op, M. Richard Bordeleau, et les fonctionnaires fédéraux qui ont accordé le contrat.

Pour sa part, M. Marcel Morais, de

Québec-Taxi, qui fait partie du groupe de taxis assurant un service régulier à l'aéroport, se demande pourquoi on n'a pas procédé normalement, comme d'habitude, par appels d'offres.

"On demande des soumissions pour un pneu, dans les gouvernements, et pour ce contrat, on a procédé en favorisant les petits amis... C'est du patronage", dit-il. Selon Marcel Morais, il aurait été plus équitable de demander des soumissions ou bien de partager le contrat proportionnellement, entre les cinq compagnies de taxis de la région de Québec.

Pourquoi le gouvernement fédéral donne-t-il \$10 l'heure, alors que la loi provinciale nous impose un tarif de \$6 l'heure, à nous? demande-t-on.

Pourquoi ce favoritisme, alors que nous sommes tous des contribuables comme les autres, répètent d'autres chauffeurs mécontents, en montrant que leurs véhicules auraient pu figurer parmi les "taxis noirs diplomatiques".

Quant au directeur général de la Co-op des taxis de Québec, M. Richard Bordeleau, il est satisfait du système, puisque "tout fonctionne normalement". Chacun des chauffeurs sélectionnés a un ministre attiré, et il doit le transporter, dans ses allées et venues, à raison de \$10 l'heure, dans un rayon de 35 milles du centre-ville de la capitale provinciale.

SERVICE DE TAXI À L'EXTÉRIEUR

TAXIS SERVICE AVAILABLE OUTSIDE



Les chauffeurs font le pied de grue.

Crédit Foncier

Fondé en 1880

Société de prêt sur premières hypothèques

Actif \$517 millions Capital et réserves \$61 millions

10³/₄%

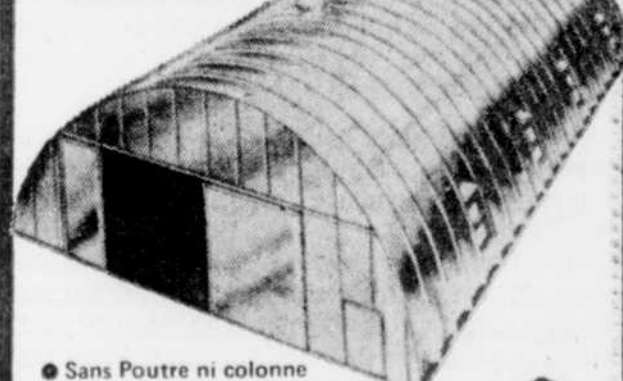
Obligations 3 à 5 ans Intérêts semi-annuels Montant minimum \$500

1135, Chemin St-Louis, Québec, (418) 681-0277 (M. J. Arsenault)

Frais virés acceptés

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Le bâtiment instantané!



- Sans Poutre ni colonne
- 20 à 140 pieds de largeur
- A l'épreuve du feu
- Ne rouille pas

Voûte en ogive Demi-Cercle Voûte Surbaissée à Montants Droits

BATISSES D'ACIER **HERCULE** LITEE

Route Kennedy, Ste-Marie-de-Beauce, Qué. G0S 2Y0

Tél.: (418) 387-2903, de Québec: 694-0314

Désirez-vous la visite d'un représentant
Grandeur du bâtiment
Date de construction
Nom
Adresse Tél.

POUR BUREAU

2.000 pieds carrés, Belvédère-Chemin Ste-Foy.
681-2187
651-1429

Service de Rencontre

ANNA
Tél.: 525-4631

MAISON A LOUER

1320, du Buisson Sillery
3 chambres à coucher.
Appeler à:
687-2440
(à compter du 12 août)

L'inflation, priorité...

(Suite de la première page)

pression des dépenses fédérales. Ce qui semble indiquer que le Parti républicain fera la lutte sur ce terrain pour le vote de novembre.

M. Ford a très peu parlé de l'affaire Watergate, si ce n'est pour dire que sous son administration, il n'y en aura pas.

On notait la présence parmi les invités de marque, de la fille de l'ancien président Nixon, Mme Julie Eisenhower, et de son époux, le neveu de l'ancien président Eisenhower. Quant à M. Nixon, peu de temps après le discours de M. Ford, il lui faisait parvenir un message de félicitations pour son "allocution splendide".

Vice-présidence...

Par ailleurs on ignore toujours qui succédera à M. Ford à la vice-présidence de la République. Les noms les plus généralement retenus sont ceux du sénateur Barry Goldwater, et des anciens ministres de la Justice et de la Défense Elliott Richardson et Melvin Laird. On retient de plus en plus la possibilité aussi que M. Ford fasse appel à une personnalité démocrate pour relever plus rapidement encore le prestige de la présidence en la mettant au-dessus des rivalités de parti. D'autres hypothèses sont également émises selon lesquelles M. Ford pourrait profiter des circonstances exceptionnelles de son accession au pouvoir pour innover en faisant appel soit à une femme ou à un Noir comme héritier constitutionnel.

De toutes façons, dès qu'il aura restreint son choix à trois candidats, M. Ford demandera au FBI de conduire une enquête minutieuse sur chacun. M. Ford a lui-même été l'objet d'une enquête serrée de la part du FBI après que l'ancien président Nixon lui eût demandé d'assumer la succession de M. Spiro Agnew en octobre dernier.

Brejnev et Trudeau...

En ce qui concerne l'activité diplomatique depuis le changement de gouvernement à Washington, les Soviétiques ont officiellement pris note de l'arrivée de M. Ford à la Maison-Blanche et lui ont officiellement fait parvenir leurs félicitations par les soins de M. Léonid Brejnev. On ignore cependant la teneur des télégrammes échangés par les deux hommes d'Etat.

Le président Ford et le premier ministre Pierre Elliott Trudeau, dans un échange de lettres, ont fait connaître leur désir de préparer des échanges d'opinion.

Le secrétariat d'Etat a toutefois révélé hier qu'une rencontre entre les deux hommes d'Etat pourrait difficilement avoir lieu avant quelquelques temps.

L'échange de lettres entre les deux chefs de gouvernements a été annoncée simultanément hier par les gouvernements de Washington et d'Ottawa.

Le président Ford, qui a écrit au premier ministre Trudeau vendredi, a transmis sa missive par l'intermédiaire de son ambassade à Ottawa, peu après qu'il eût été assermenté au Capitole. Dans cette lettre, il a promis de "poursuivre la politique étrangère des Etats-Unis, dans la plus étroite collaboration et l'amitié avec le Canada, ajoutant "que nous, par ailleurs, demeurerons en communications et devrions trouver l'occasion d'échanger nos opinions."

Le premier ministre Trudeau a répliqué en lui offrant "ses félicitations et en le remerciant pour la chaleur et la tenue de sa lettre. Je vous remercie également pour votre invitation à un échange d'opinions."

Le premier ministre Trudeau s'est rendu à Washington pour la dernière fois en mars 1969, devenant un des premiers chefs d'Etat étrangers à rencontrer le président Nixon après sa réélection. Il l'avait alors décrit comme un "ami chaleureux et compréhensible du Canada." M. Trudeau avait de nouveau rencontré le président le six décembre 1971.

Le président Nixon avait visité M. Trudeau à Ottawa en 1972, pour la signature du traité sur les Grands Lacs.

Saisie de 74 livres de "H"

MONTREAL (d'après PC) — Deux hommes ont été accusés de conspiration pour importer et faire le trafic de narcotiques, hier, à la suite d'une descente de la Gendarmerie canadienne, la veille, dans un hôtel de Montréal dans lequel ils ont saisi 74 livres de haschisch liquide d'une valeur commerciale de \$845,000 au marché noir.

Deux autres hommes furent arrêtés, un à Ottawa, en rapport avec cette affaire.

On saura demain si les deux hommes pourront profiter d'une mise en liberté provisoire sous caution.

Les experts ont déclaré que le haschisch liquide était consommé au Canada depuis deux ans et qu'il s'agissait d'un dérivé provenant de la distillation de la racine de la cannabis.

L'agent Gilles Poissant, de la Gendarmerie canadienne a déclaré que, selon lui, il s'agissait de la plus importante saisie du genre au Canada.

Bataille de coulisse...

(Suite de la première page)

s'est néanmoins laissé battre sur un point: le français. Malgré tous ses efforts, le secrétariat d'Etat n'a pas été capable d'envoyer à la Superfrancofête une délégation entièrement francophone.

La moitié de l'équipe de crosse du Manitoba, et de l'Ontario ne sait dire ni oui ni non, "in French". Officiellement, cette boîteuse illustration du bilinguisme au Canada est expliquée par le fait suivant: le Canada en plus d'envoyer des spécialistes du volley-ball féminin et du parachutisme devait illustrer les jeux traditionnels du pays. Un seul jeu pouvait remplir cette fonction: la crosse. Les gouvernements du Manitoba, et de l'Ontario ont pris la décision d'envoyer des délégués anglophones, plutôt que de n'envoyer personne. Ottawa a entériné la décision.

"Yes", c'est comme ça, entre deux maux on choisit le moindre. D'ailleurs, un badaud qui les entendait parler anglais a fait la réflexion suivante: "Peut-être bien qu'ils viennent pour l'apprendre, le français..."

L'ami de l'agent...

(Suite de la première page)

contre les détectives, que Barré dit pouvoir reconnaître.

Deux autres policiers entrèrent alors dans la partie, de dire Barré, et les quatre l'interrogèrent, menaçant de le faire chanter, de le battre et de "l'acheter". Selon Me Shoofey, les policiers voulaient savoir si son client avait participé au complot visant à faire exploser la bombe de Ville Mont-Royal.

Les policiers auraient affirmé à Barré qu'il était très facile, pour eux, de cacher des bâtons de dynamite à son domicile, et ensuite de l'accuser de possession d'explosifs. Il leur aurait dit tout ce qu'il savait, soit "pas grand-chose".

M. Barré dit en effet connaître l'agent Samson depuis 20 ans, mais qu'il n'était jamais question, entre eux, de son travail au sein de la gendarmerie fédérale.

Le soir de l'explosion, Barré dit qu'il a laissé son ami à son appartement 90 minutes avant l'incident. Plus tard, la mère du policier lui téléphona, disant que son fils avait eu un accident et lui demandant de l'amener à l'hôpital.

En route, Samson délirait, prononçant des mots tels que "carburateur, bouteille d'éther, automobile en panne, explosion".

Barré crut comprendre que Samson avait été blessé dans l'explosion d'une automobile, et c'est pourquoi il conta une telle histoire à l'hôpital.

L'enquête officielle du commissaire aux incendies, Me Cyrille Delage, s'ouvrira dès que l'agent Samson pourra quitter l'hôpital, c'est-à-dire pas avant une dizaine de jours.

L'agent Samson refuse d'ailleurs de commenter l'affaire, et attend l'enquête officielle.

Chute de cinq étages

Un pensionnaire de la maison Painchaud, de Québec, a subi de graves blessures, samedi, après être tombé en bas du cinquième étage du stationnement de la compagnie Paquet.

François Roberge, âgé de 19 ans, souffre de fractures multiples et repose dans un état critique à l'hôpital Hôtel-Dieu de Québec.

Contrairement à ce que certains médias d'information ont laissé entendre, la chute serait accidentelle et les enquêteurs municipaux s'en tiennent à un cas de recherches. C'est du moins ce que nous a précisé le lieutenant Bertrand, du service des relations publiques de la police de Québec, hier matin.

La maison Painchaud, sise dans la rue Richelieu, à Québec, est un centre de réadaptation dirigé par les frères de Saint-Vincent-de-Paul. L'accident est survenu vers 20h30, samedi.

Accusations suite à...

(Suite de la première page)

rent, a tenu "à démentir les allégations publiées dans The Gazette d'hier à l'effet que sept (7) membres de l'Assemblée nationale étaient reliés à l'enquête du ministère de la Justice" sur cette affaire de corruption municipale.

Le député de Hull affirme qu'il n'a jamais dévoilé ou déclaré que des députés étaient reliés à cette affaire. Il ajoute textuellement:

"De plus, je n'ai jamais discuté de ce sujet avec le journaliste Ralph Nosenworthy de la Gazette, seul rôle que j'ai joué dans cette affaire à été de collaborer avec les ministères des Affaires municipales et de la Justice dans le cas de Pointe-Gatineau. Etant donné que tout ce sujet fait l'objet d'enquêtes, je crois que je suis mal placé pour en discuter".

Précisons que ce quotidien n'a jamais parlé de sept (7) députés de l'Assemblée nationale, comme le laisse entendre le ministre Parent, mais bien de sept (7) membres du Parlement (fédéral) et de l'Assemblée nationale.

Quant au ministère de la Justice, un de ses porte-parole a qualifié le chiffre de sept (7) députés de "farfelu". D'autres sources ont indiqué que deux députés pourraient être appelés à témoigner dans cette affaire.

Les porte-parole du ministère de la Justice se sont cependant refusés systématiquement à identifier qui que ce soit ou à dire si des accusations seront, oui ou non, portées contre des députés, alléguant qu'ils ne voulaient pas se substituer au juge dont ce sera la responsabilité au cours des prochains jours.

Les porte-parole du même ministère ont admis que l'enquête a porté notamment sur les municipalités d'East Angus (comté de Mégantic-Compton) et de Pointe-Gatineau (comté de Gatineau) et que l'objet central de l'enquête était effectivement "la corruption municipale".

Conseiller en urbanisme

Le noyau de l'enquête des ministères des Affaires municipales et de la Justice a porté sur les agissements de l'ex-directeur adjoint du Service d'urbanisme de Montréal, M. Roger Gagnon, qui aurait ouvert un bureau de conseiller en urbanisme et qui aurait ensuite obtenu des contrats grâce à des pots-de-vin qu'il offrait aux personnes chargées de les accorder.

Des renseignements recueillis par les services du ministère des Affaires municipales permettraient de croire que plusieurs municipalités ont été amenées à soudoyer certaines personnes en vue d'obtenir des subventions du ministère des Affaires municipales et de la Société d'habitation du Québec.

On n'écarte pas la possibilité que des municipalités autres que East Angus et Pointe-Gatineau soient incitées à témoigner. Elles auraient également vécu la même expérience.

Un incendie suspect dans un motel

Un incendie d'origine suspecte a endommagé, hier, l'une des unités du motel Centre civique de Montmagny. Le client qui avait loué le motel en question aurait subi des blessures et il a dû être hospitalisé.

Le feu a eu lieu vers 2h30 du matin et, dès hier, des agents de l'escouade du crime contre la propriété de la SQ à Québec, section des incendies criminels, se rendaient sur place pour faire enquête.

Une canette à essence a été trouvée sur les lieux et les enquêteurs pensent qu'elle a pu servir.

Les dommages au motel ne sont pas élevés et les pompiers de Montmagny ont combattu les flammes.

La pègre en France

MARSEILLE (PA) — Au début de juillet, un promeneur découvrait dans une cabane, près de Lançon-de-Provence, le corps nu d'une jeune femme torturée, battue à mort et étranglée.

Malgré les recherches de la police et de la gendarmerie, la victime n'avait pu être identifiée. Il y a quelques jours, la Sûreté nationale, enquêtant sur le proxénétisme, devait découvrir trois jeunes filles mineures en fugue, dont deux âgées de 15 ans et une de 17 ans, qui se prostituaient dans les quartiers nord-africains de Marseille, au bénéfice d'un Algérien, Hamida Djandoubi, âgé de 25 ans. Ce dernier, qui était arrivé il y a quelques mois en France, avait contraint les trois mineures en fugue à se prostituer, n'hésitant pas, pour cela, à les frapper et les torturer en les brûlant avec des cigarettes.

Interrogé longuement par les gendarmes, Djandoubi finissait par reconnaître être le meurtrier de la jeune inconnue de Lançon. Il s'agissait d'Elisabeth Bousquet, âgée de 19 ans, qu'il avait séduite et qu'il avait tuée après l'avoir torturée, parce qu'elle refusait de "travailler" pour lui.

Crise économique en G.-B.

LONDRES (Reuter) — M. Edward Heath, chef du Parti conservateur (opposition) a déclaré, samedi, que la Grande-Bretagne était confrontée à la crise économique la plus grave qu'elle ait connue depuis la Seconde Guerre mondiale.

Prenant la parole à une réunion à huis clos de futurs candidats à la députation, M. Heath a déclaré qu'il ne serait pas réaliste de penser que le niveau de vie du pays puisse augmenter dans les deux ans à venir, indique-t-on de source de la réunion.

M. Heath a ajouté que le Parti conservateur mettait au point une politique de lutte à outrance contre l'inflation et pour rétablir la confiance, de sorte que le pays puisse recommencer à être solvable, ajoute-t-on de même source.

Il a accusé le gouvernement travailliste de causer un grand tort au pays par sa politique, notamment dans le domaine des nationalisations, de la taxation et de l'Europe.

Les employés de Goodyear rentrent au travail

par Marc PLAMONDON

Réunis en assemblée générale, dimanche soir, les quelque 200 employés de la compagnie Goodyear, dans le parc industriel Saint-Malo, ont décidé unanimement de rentrer au travail après plus d'un mois de grève illégale pour forcer l'employeur à indexer leur salaire au coût de la vie.

Affiliés à une centrale américaine qui les ignore, sans moyens financiers, acculés au mur par des accusations d'outrage au tribunal, ces employés, qui fabriquent les éléments de caoutchouc pour les automobiles, se voient dans l'obligation de baisser pavillon. De bonne

source nous avons appris que les employés auront gagné quelque \$0.12 d'augmentation de l'heure, comparativement au \$0.25 qu'ils exigeaient.

Il semble par ailleurs que les négociations ne soient pas terminées puisque les parties doivent se rencontrer cette semaine. D'autre part, c'est également cette semaine que la cour supérieure portera son jugement contre 27 employés accusés d'outrage au tribunal. Dans l'hypothèse où ils seraient jugés coupables, la clémence du juge pourrait peut-être jouer puisque ces employés sont maintenant au travail. C'est du moins ce que nous expliquait un porte-parole des syndiqués.

Cinq décès accidentels

Deux noyades étaient rapportées par la Sûreté du Québec, hier. Le corps d'un noyé a de plus été repêché dans le fleuve en face de Saint-Michel de Bellechasse.

La SQ rapportait également trois tragédies de la route, dont deux survenues en fin de semaine.

Jean-Yves Fortin, âgé de 13 ans, fils de M. Dominique Fortin, de Notre-Dame-du-Lac, s'est noyé dans le lac Témiscouata, vers 16h, hier. Son corps a été repêché une heure plus tard.

Le notaire H. Bédard, de Rivière-du-Loup, a tenu l'enquête du coroner à la morgue W. Lévesque, de Cabano, dès hier soir, et il a rendu un verdict de mort accidentelle.

Des jeunes gens se trouvaient sur un radeau à environ 30 pieds de la rive. Jean-Yves Fortin a voulu aller les rejoindre à la nage, mais il a coulé à pic dans environ 20 pieds d'eau. Il venait de courir et il était essoufflé quand il s'est lancé à l'eau.

Ses compagnons ont tenté de le secourir, mais ils ne purent y parvenir. C'est avec une branche que le corps a été ramené à la surface. Les agents Bérubé et Saint-Pierre, du poste de la SQ à Notre-Dame-du-Lac, ont fait enquête.

Jacques Rouleau, âgé de 39 ans, du 904, rue Bourassa, à Montréal, a péri dans la baie des Chaleurs, dimanche soir. La noyade a eu lieu à Maria et le poste de New Richmond a mené l'enquête.

Le corps du noyé, repêché en face de Saint-Michel de Bellechasse, n'a pas été identifié. Il a été aperçu vers 17h20 et il a été ramené à la rive vers 19h.

La SQ précise qu'il s'agit d'un homme d'un certain âge et que la noyade remonte à un certain temps. Le corps est en décomposition avancée et, pour tout vêtement, il porte des chaussures.

Le poste de la SQ à Montmagny a fait transporter le noyé à la morgue Provinciale pour autopsie et pour identification.

TROIS MORTS

Les trois victimes de la route sont Benoît Saint-Pierre, âgé de 13 ans, de Cap-Chat; Mme Charlotte Savary, âgée de 27 ans et demeurant à Gagnon, sur la Côte-Nord; et Gaétane Verville, âgée de 21 ans, de Mistassini.

Le jeune Saint-Pierre a perdu la vie vers 11h30, hier, lors d'une collision survenue sur la route 132 à Capucins, dans le comté de Matane. Le poste de la SQ à Matane a enquêté.

Mme Savary a été mortellement blessée dans le capotage d'une auto sur la route 20, à Saint-Jean-Port-Joli, avant-hier après-midi.

Mlle Verville a été heurtée par une auto sur la route 169, à Péribonka, avant-hier, vers 21h.

Mariage de Paul Getty III

ROME (Reuter) — Le jeune Paul Getty III, petit-fils du millionnaire américain du pétrole, a confirmé son intention de se marier, dans les tous prochains jours, à un mannequin ouest-allemand de huit ans son aîné, pour peu que les postes italiennes le lui permettent.

Selon "Il Messaggero," un quotidien bien informé sur la famille Getty, qui fut en outre le destinataire de l'oreille du jeune homme lorsque celui-ci était aux mains de ses ravisseurs, Paul Getty, âgé de 17 ans, ne peut pas épouser Martine Zacher, âgée de 25 ans, avant d'avoir reçu son certificat de naissance envoyé des Etats-Unis.

"Pourvu qu'il n'ait pas été acheminé vers une usine de pâte à papier, je pourrai me marier d'ici au 15 août", a-t-il déclaré, selon "Il Messaggero."

Il faisait ainsi allusion au récent scandale qui a secoué l'Italie: des tonnes de courrier ont été vendues à des usines de pâte à papier.

Paul Getty avait été maintenu en captivité pendant cinq mois, l'année dernière, avant d'être libéré contre une rançon supérieure à un million de livres sterling.

Découverte de pétrole

OSLO (AFP) — Le consortium pétrolier "Arpet" a découvert un important gisement de pétrole dans le secteur britannique de la mer du Nord, indiquait, samedi, le quotidien d'Oslo "Morgen-Bladet", citant des sources bien informées.

Le gisement découvert se situe au bloc 211-II au nord-est de l'Ecosse, où le navire norvégien "Waage Drill II" effectuait des recherches.

Ce gisement serait aussi riche que les gisements découverts auparavant en mer du Nord, notamment ceux d'Ekofisk et Brent, précise le journal.

La compagnie "Atlantic Richfield" détient 50 pour cent des actions de l'"Arpet" qui comprend également les compagnies "Superial Oil UK Ltd.", "Canadian Superior Oil UK Ltd." et "Norsk Hydro".

Les porte-parole de la société "Norsk Hydro", à Oslo, ont refusé de faire tout commentaire sur cette découverte.



BIENTOT



Le corps de l'un des soldats canadiens tués quand leur appareil a été apparemment abattu par un missile syrien est descendu d'un avion des forces armées, par une garde d'honneur à Ottawa. Les corps seront ensuite transportés dans leurs villes d'origine pour y être inhumés.

Rapatriment du corps du quartier-maître G. Landry

C'est ce matin que devait arriver à Québec la dépouille mortelle du quartier-maître Gaston Landry, âgé de 35 ans et habitant Charlesbourg, qui a péri, en compagnie de huit autres militaires canadiens, alors que leur appareil a été abattu au-dessus de la Syrie, vendredi dernier.

Le quartier-maître Landry aura droit aux honneurs militaires lors de ses funérailles, qui auront lieu jeudi matin, à dix heures, au Camp Valcartier.

Son cadavre est arrivé à l'aéroport d'Ottawa, hier soir, avec celui du caporal-chef Ronald Spencer, de Rawdon.

Les autres dépouilles ont été transportées à la base de Trenton. Ce sont celles du capitaine George G. Foster, de Calgary; du capitaine Keith B. Mirau, de Gull Lake en Saskatchewan; du capitaine Robert B. Wicks, de London; du quartier-maître Cyril B. Korejwo, d'Angus; du caporal Bruce Stinger, d'Angus; du caporal Michael W. Simpson, de Scarborough; et du caporal Maurice Kennington, de Calgary. Les corps seront ensuite transportés dans leurs villes d'origine pour y être inhumés.

Le ministère de la Défense a aussi révélé qu'une commission

d'étude de six membres s'est rendue sur les lieux de l'écrasement, en Syrie, afin d'en déterminer définitivement la cause. Il s'agissait de la pire tragédie pour l'armée canadienne, dans ses opérations de paix dans le monde.

Deux autres enquêtes ont été amorcées par le gouvernement syrien et les Nations unies. La commission canadienne est constituée de militaires.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a fait savoir qu'on ne connaît pas encore officiellement les raisons de la tragédie, même si les premiers rapports indiquaient que l'appareil Buffalo avait été probablement abattu par un missile syrien.

Le gouvernement syrien n'a pas démenti l'hypothèse, mais a reconnu que l'appareil canadien a été abattu alors que la DCA syrienne ouvrait le feu sur des appareils israéliens.

Israël a nié ces prétentions, affirmant qu'aucun de ses appa-

reils n'était dans cette région au moment de la tragédie.

Les corps des neuf victimes ont été transportés à l'aéroport international de Damas, hier matin, accompagnés d'une garde d'honneur canadienne et syrienne.

Plusieurs hauts dignitaires de l'ONU et de la Syrie étaient sur les lieux.

Au siège de l'ONU, à New York, le président du Conseil de sécurité, le Soviétique Yakov Malik, a adressé les condoléances de l'organisme au gouvernement canadien, pour la perte de ses neuf soldats de la paix.

La désolation borde les routes du Québec

par Monique BRUNELLE-FERLAND

La mort passe sur les routes du Québec où le ministère des Transports tue la végétation "sur la largeur de ses fossés" pour "dégager les courbes et assurer la sécurité routière", nous explique un porte-parole dudit ministère.

"Raison", "nécessité", "économie", nous disent à leur tour des employés de l'Hydro-Québec et du Canadien National, où l'on utilise le même procédé sous les lignes de transmission d'électricité et le long des voies ferrées.

Mais leurs résultats sont moins vus des passants que sur les côtés de quelque 90.000 milles de routes traitées ainsi l'an dernier, et toutes celles entreprises cette année où la désolation borde les bois et forêts traversés.

Réaction du public

"Ce n'est pas une politique formelle et nous n'allons pas fonctionner comme ça durant vingt ans", nous dit-on en rapportant les paroles d'un sous-ministre des Transports, qui attendrait la réaction des journalistes.

Celle du public ne semble pas venir vite. Si l'on en parle beaucoup dans les régions touchées et que les responsables locaux ont déjà les oreilles dans le crin, les commentaires ne paraissent pas monter en haut lieu.

A l'Hydro, on se plaint même de l'apathie du public. "Il est si simple d'exprimer un souhait" pour épargner un arbre ou un bout de terrain "plutôt que de faire une plainte", nous dit Clément Petitjean, un chimiste engagé dans la recherche sur les herbicides.

Mais les réclamations sont rares, tant à l'Hydro qu'aux chemins de fer nationaux. Et aux Transports, malgré l'application d'herbicides sur une échelle réduite depuis 15 ans, et sa généralisation l'an dernier, il y aurait eu peu de plaintes.

Nécessité et économie

Pour la sécurité, les routes doivent être dégagées, le débroussaillage est nécessaire sous les fils d'électricité et les lignes de transmission pour éviter électrocutions et fils cassés. Sans avoir la voie libre, les chemins de fer ne fonctionneraient pas.

L'utilisation des herbicides coûte cinq fois moins cher que d'engager des hommes pour débroussailler et trois fois moins que la faucheuse mécanique, nous explique-t-on à l'Information du ministère des Transports. "Question de budget", nous dit-on à l'Hydro.

Au Canadien National, on utilise "plutôt des défoliants qui font mourir les feuilles et pour les arbres, on aime employer des hommes avec des scies à chaîne", nous explique Antoine Lemieux, ingénieur du secteur de Québec. L'expérience du CN étant plus ancienne, il y a plus d'herbes que d'arbres à détruire le long des voies. Pour la visibilité et la sécurité, la compagnie répand des herbicides sur une largeur de 10 à 15 pieds adjacents à la voie même, mais elle est propriétaire du sol sur une largeur de cent pieds et n'a conséquemment presque jamais de plaintes venant de riverains.

Des spécialistes

Une compagnie ontarienne spécialisée dans tout le Canada, Vegetation Control Service Ltd., a le contrat du

CN pour répandre des herbicides dans la région Saint-Laurent, couvrant presque toute la province de Québec.

L'Hydro-Québec fait également appel à des entrepreneurs qui ont des véhicules spéciaux et un personnel expérimenté. Le sol est analysé à l'avance, des normes appliquées et des règlements vérifiés sur place par un inspecteur.

Des équipes d'étudiants plantent des arbres choisis pour reconstituer la végétation naturelle, là où l'on aurait trop débroussaillé. De gros contrats sont ainsi donnés par l'Hydro pour le reboisement de routes et d'accès.

Au ministère des Transports, un ingénieur s'occupe exclusivement de cette question, siégeant d'ailleurs au Comité de la lutte contre les mauvaises herbes, où tous les ministères sont représentés, dont les Terres et Forêts, l'Agriculture et l'Hydro.

Le ministère des Transports laisse l'application des herbicides à la discrétion de ses 47 divisions dans la province, chacune les utilisant selon ses besoins.

On peut ainsi voir des camions-citernes sillonner nos routes, lançant par un jet d'une douzaine de pieds de haut, une mousse blanche contenant l'insecticide et de l'huile qui appesantit le produit et évite qu'il soit lavé par la pluie.

L'insecticide utilisé n'a pas d'effets sur le sol ni la faune, nous dit-on au ministère. Il se détériore dans les trois mois, après avoir détruit l'arbre en le pénétrant par ses feuilles. Le procédé est conforme aux normes fédérales et est déjà employé en Ontario depuis plusieurs années.

Absence de planification totale

"L'utilisation des herbicides est

souvent mal planifiée" commente Gilles Lemieux, du Département d'écologie et de pédologie de la Faculté de foresterie et de géodésie à l'université Laval.

"Il y a absence de planification totale et par méconnaissance du processus, les utilisateurs doivent souvent repasser au même endroit", ajoute-t-il, en déplorant "le ravage" qu'ils laissent derrière eux. A son avis, les herbicides ont fréquemment des effets secondaires sur les animaux à sang froid, les poissons et les insectes.

Un espoir

Alors que le chimiste Petitjean met son espoir dans les retardateurs de croissance que l'Hydro met actuellement à l'essai dans la région de Drummondville, M. Lemieux trouve leur application "très aléatoire, après des années de tests en dent de scie". Si les résultats sont bons en théorie, soit en laboratoire, la pratique en serait plus difficile.

Ces retardateurs de croissance à base d'hydrazine maléique empêchent simplement la pousse de l'arbre, qui concentre son énergie et reste deux fois plus fort, plus vert et plus résistant à l'hiver. Ce procédé donnerait une végétation plus courte, évitant l'érosion, et les critiques.

Une cigarette

Devant les longs rubans d'arbres desséchés qui bordent nos routes après l'application d'herbicides, on frémit en pensant que par temps sec, une seule cigarette jetée par un automobiliste imprudent pourrait enflammer le tout.

(Collaboration spéciale)

Sur la Côte-Nord, il manque 60 enseignants

par Gilles OUELLET
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Environ 25 pour cent des 320 professeurs de la Commission régionale du Golfe ont démissionné au cours des dernières semaines, et à une vingtaine de jours de la rentrée scolaire il manque pas moins de 60 enseignants pour répondre à la demande pour l'année scolaire 1974-75.

Le taux de démissions ne serait pas plus dramatique que pour les années antérieures, mais n'aurait vraiment pas tendance à diminuer comme on voudrait souvent le faire croire.

Selon un porte-parole du Syndicat des enseignants du Nord, la prime de rétention de 6 pour cent que les commissaires ont approuvé récemment pour que la Régionale garde son personnel n'a pas eu l'effet escompté puisque plusieurs professeurs, dont certains avaient de nombreuses années d'enseignement sur la Côte-Nord, ont démissionné cette année.

Une fois de plus, c'est le secteur professionnel qui est le plus touché par le manque d'enseignants. L'an dernier, quelque 200 étudiants de ce secteur ont été privés de cours, faute de professeurs. Du côté de l'ensei-

gnement élémentaire on affirme par contre que tout est complet.

La majorité des postes à combler se retrouvent dans la région de Sept-Îles, la plus forte concentration de population de la Commission régionale du Golfe.

La prime de rétention de 6 pour cent, qui ne sera payée que par les contribuables de la Régionale, soulèverait d'autre part quelques problèmes, toujours selon le Syndicat des enseignants du Nord.

D'abord, le ministère de l'Éducation, en accordant la permission pour cette prime, a clairement fait savoir qu'une telle somme serait versée qu'après entente entre la Régionale et le syndicat; or ce dernier déclare qu'aucune entente n'est encore intervenue sur ce sujet. Retenons aussi que le président de la Régionale a récemment admis que la commission engageait actuellement du personnel en incluant cette prime de 6 pour cent dans le contrat.

L'autre point qui agacerait passablement de professeurs réside dans le fait que seuls les enseignants du secondaire auraient droit à la prime. Des professeurs de l'élémentaire ne voient pas cela d'un bon oeil; le sujet a même été mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion des administrateurs du Syndicat des enseignants du Nord prévue pour bientôt.

louise beaulieu
OPTICIEN D'ORDONNANCE
verres de contact
verres correcteurs
lunettes
365 DE LA COURONNE, QUEBEC
(CARRÉ JACQUES-CARTIER)
Tél.: 525-4869

Votre succès nous tient à coeur!
D l'Institut Denys
722, côte Ste-Geneviève,
Québec, G1R 3K9
(418) 529 3764

ÉPARGNEZ
Nouveau
Conception Révolutionnaire
SUR ENTRETIEN, PEINTURE, RÉPARATIONS ET CHAUFFAGE
MODELE AIR-LUM
FENÊTRES d'ALUMINIUM ÉTÉ-HIVER
En 6 couleurs finies d'émail cuit
• Ventilation parfaite, les guillemettes du haut et du bas coulissent dans des RAINURES individuelles
• FONCTIONNEMENT SILENCIEUX sur patins de vinyle
• CHASSIS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE à métal fortement refoulé
• CHASSIS AMÉLIORÉ, magnifiquement conçu en aluminium refoulé inoxydable
• CALFEUTRAGE SHELGEK SUR TOUTE LA HAUTEUR DU CADRE
• ARRÊT AUTOMATIQUE À DIVERSES HAUTEURS
• MOUTIQUE ROBUSTE EN ALUMINIUM REFOULÉ
• CADRAGE ESTHÉTIQUE
• FONCTIONNEMENT IMPECCABLE
GARANTIE MORRIS: DEPUIS PLUS DE 48 ANS, "MARCHANDISE SATISFAISANTE OU REMPLACÉE SANS FRAIS".
Aussi: AUVENTS, PERSIENNES, PORTES THERMO COULISSANTES, ETC...
Estimations gratuites
Wm MORRIS & FILS LIMITEE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
263 rue St-Paul (Carré Parent) Québec
692-2127
FACILITÉS DE PAIEMENT

ECOLE BLUTEAU
COURS COMMERCIAL RÉGULIER SECONDAIRE COURT
Reconnue pour fins de subvention
Permis no 669515
Cours du jour ou du soir
Cours de perfectionnement et Culture personnelle Niveau secondaire
473, de la Canadière
Tél.: 524-3215
ACCEPTONS GARÇONS ET FILLES
Essai de 15 jours gratuits
Bureau: de 9 a.m. à 8.30 p.m.

A VENDRE
Charlesbourg
48 logements, construction 1973, chauffage électrique, comptant raisonnable.
Ste-Foy
Triplex et duplex adjacent, 5 1/2 et 4 1/2 pièces, à vendre séparément ou en entier.
St-Romuald
3 logements, 2 X 5 1/2 pièces, un 4 1/2 pièces. Toute offre raisonnable sera acceptée.
YVON LAVOIE
659-1039, résidence
522-7041, bureau
RAYMOND BERTRAND
651-8867, résidence
522-7041, bureau
A.E. LE PAGE
580 EST, GRANDE-ALLÉE
TEL.: 522-7041
IMMOBILIÈRES WESTMOUNT COURTIER

Longues festivités à Sainte-Claire

Exposition d'antiquités d'une rare valeur

par Gilles PEPIN,
du bureau du Soleil
SAINT-JOSEPH — Le paisible village de Sainte-Claire, à une vingtaine de milles du fleuve Saint-Laurent, sur la rive sud, est le théâtre de longues festivités qui illustrent admirablement la fierté de ses quelque 2.600 citoyens. La période de festivités ne prendra fin effectivement qu'à la mi-septembre, mais un événement bien caracté-

ristique s'est déroulé, la semaine dernière, avec la tenue d'une exposition d'antiquités d'une rare valeur. Le directeur de cette exposition, M. Yvan Deblois, a confié au Soleil qu'il a fallu pratiquement 2 ans pour trouver les quelque 500 exhibits, vérifier leur authenticité et leur valeur, etc. Cette préparation minutieuse a permis de rassembler les meilleures pié-

ces, et beaucoup d'entre elles ont une valeur pratiquement inestimable. Il y a aussi quelque chose d'extraordinaire. Malgré le choix très grand et varié des objets exposés, 95 pour cent de ceux-ci proviennent de citoyens de Sainte-Claire. "Les gens les ont prêtés gratuitement pour la tenue de l'exposition; ils savent en apprécier la valeur et il est certain qu'ils ne sont pas

prêts à se départir de ces objets dont ils sont fiers", déclare M. Yvan Deblois. En entrant dans la grande salle de l'école Morissette, où cette exposition a attiré plusieurs centaines de visiteurs, chaque soir, nous voyions, une vieille cloche, qui avait été installée dans le clocher de l'ancienne école, en 1853. Nous voyions de grandes photographies montrant cette première

école ainsi que l'église paroissiale qui, à elle seule, a presque un siècle et demi d'histoire et contient entre autres richesses, des tableaux du célèbre Bailly. Même les personnes âgées ont visité cette exposition, en manifestant la plus grande admiration à l'égard des pionniers. Celles-ci avaient déjà vu, par exemple, une goudrille (ancien chalumeau en bois), un joug, la charrue et la herse en bois, la presse à pommes, beaucoup d'anciens outils de toutes sortes, les costumes de 1900, etc., mais elles se sont exclamées devant plus d'un objet exposé à Sainte-Claire et qui remonte au premier temps de la colonie.

C'est ce qui est arrivé notamment devant ce qui paraît être une grosse cuillère noire et qui servait de lampe, en 1650, lorsqu'on allumait une mèche imbibée de graisse d'animal. Il y avait aussi la javeuse qui servait jadis à couper le blé, des armes d'autrefois, des manteaux de fourrure de 1774 et de 1824, des bottes de bœuf ou de sauvage, d'an-

ciens meubles ayant appartenu à de riches familles, etc. Tous ces objets ont été mis en valeur et disposés de façon intelligente. Des appartements complets de l'époque 1800 et 1900 ont été reconstitués dans la grande salle d'exposition. La cuisine d'autrefois, par exemple, avec le poêle à deux ponts, la lampe à l'huile, la vieille vaisselle fleurie de bleu, la huche à pain, etc., sans oublier le mémorable "banc du québécois", a été reconstituée.

Il y aurait long à écrire sur cette exposition qui a démontré franchement un admirable attachement aux choses anciennes. A côté de tout cela, dans la même école en vacances, se poursuit aussi une très belle exposition d'artisanat sous l'égide des Fermières de Sainte-Claire.

Fête continue
Le village de Sainte-Claire est le lieu d'une fête continue qui a débuté, le 14 avril dernier, par une messe d'époque, et qui ne se terminera que le 14 septembre prochain par le grand bal de la reine. Plusieurs

milliers de visiteurs ont déjà eu l'occasion de goûter l'accueil hospitalier qui nous est à chaque fois réservé dans ce joli patelin. Toute l'activité imaginable se retrouve à Sainte-Claire, cet été. Pas moins de 500 personnes travaillent bénévolement à l'organisation de toutes sortes d'événements sociaux, sportifs et culturels. Chaque fin de semaine est marquée par des événements particuliers.

En fin de semaine, par exemple, il y a eu une parade dans les rues et la soirée de fermeture de l'exposition. Aussi, un concours régional de tir de tracteur et la soirée d'ouverture de "Sainte-Claire en orbite", une manifestation sportive annuelle, qui s'est terminée dimanche par divers concours sur la place de l'église, un bingo et une partie de sucre.

La fin de semaine prochaine sera également mouvementée avec une présentation de films, un rodéo de cochons, des courses d'accélération, course en canot, tir de chevaux, souper cana-

dien et soirée du couronnement de la reine. Une semaine plus tard, le cardinal Maurice Riel sera lui-même à Sainte-Claire pour la journée des anciens. **Histoire québécoise**
Cela ne peut empêcher de commémorer une bonne partie de l'histoire québécoise. La municipalité de Sainte-Claire, en fait, se trouve sur le territoire d'une ancienne seigneurie, qui avait été concédée à Louis Joliette, en 1697.

Inexploitée pendant un siècle, cette seigneurie Joliette passa ensuite aux mains de Gabriel-Elzéar Taschereau qui y intensifia la colonisation.

Député de Dorchester, M. Taschereau avait contribué à faire reconnaître le droit du gouvernement à constituer des paroisses catholiques dans le bas-Canada, droit qui avait été mis en doute depuis l'acte constitutionnel de 1791. Le 13 août 1824, Sainte-Claire

devenait la première paroisse, depuis la conquête, à être reconnue par l'Etat.



500 pièces d'antiquité ont été fièrement prêtées par des citoyens pour l'exposition qui s'est terminée vendredi soir à Sainte-Claire. M. Yvan Deblois, directeur de l'exposition, Jean-Baptiste Morissette, directeur de la publicité et Marcel Audet, maire et président des fêtes du cent cinquantième anniversaire de cette municipalité, 3 personnages que l'on reconnaît dans l'ordre sur la vignette, ont vanté longuement la valeur des pièces exposées, certaines d'entre elles ayant même atteint une valeur inestimable, en étant uniques ou extrêmement rares.

Permis de coupe de bois, demandé à Ste-Apolline

SAINT-JOSEPH — La nouvelle coopérative forestière de Sainte-Apolline, dans le comté de Montmagny-L'Islet, espère bénéficier d'une disposition qui est déjà prévue dans le livre jaune du ministère des Terres et Forêts, en demandant à ce ministère de lui octroyer un permis de coupe de bois sur les lots publics situés dans le territoire de la municipalité.

L'association coopérative, qui compte une soixantaine de membres, a obtenu sa charte, la semaine dernière, et a aussitôt tenu sa première assemblée générale. M. Yvon Mercier a été élu à la présidence, tandis que la vice-présidence a été confiée à M. Jules Marceau. M. Lucien Bernier, qui avait rempli la tâche de secrétaire provisoire, fut officiellement élu à ce poste.

La demande d'un permis de coupe avait déjà été présentée au ministre, M. Kevin Drummond, il y a une couple de mois, par un groupe de citoyens fondateurs de la coopérative. Celle-ci, officiellement reconnue sous l'appellation de "Chantiers coopératifs de Sainte-Apolline", vient de reformuler la requête en bonne et due forme.

Cette coupe de bois serait effectuée dans la forêt domaniale des Appalaches, où la société Rexfor détient déjà un contrat concernant toute l'étendue de 400 milles carrés.

Les membres de la coopérative à Sainte-Apolline ont appris que dans le livre jaune du ministère il est stipulé que ce travail a été confié à Rexfor en attendant que des groupes locaux puissent s'organiser. "Nous sommes maintenant organisés, et l'on ne veut plus faire affaire avec Rexfor", a déclaré, hier, le secrétaire de l'association coopérative. On se souvient d'une manifestation qui avait eu lieu à la fin de mai dernier, alors qu'une cinquantaine de citoyens de Sainte-Apolline tentaient de chasser Rexfor de la municipalité.

Ces travailleurs veulent transiger directement avec le ministère des Terres et Forêts dans le but, prétendent-ils, d'obtenir de meilleures conditions de travail, une durée plus longue du travail et même probablement l'avantage de récupérer une bonne partie du bois mort qui pourrit en forêt actuellement.

Possibilité de faire revivre le musée Laure Conan

par J.-Thérèse LEGENDRE
LA MALBAIE — Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, était dans Charlevoix, dimanche, et il s'est rendu chez le conservateur du musée Laure Conan, M. Roland Gagné, afin de discuter avec lui en présence de la présidente du Comité socio-culturel de Clermont - La Malbaie - Pointe-au-Pic, Mme Laurie Tremblay, et de deux membres de Perspectives-Jeunesse, triangle charlevoisien, des possibilités de faire revivre le musée Laure Conan.

Le ministre des Affaires culturelles s'est montré très intéressé aux pièces qu'il a pu voir et s'occupera, dès les prochains jours, de faire venir sur place des représentants du service des musées privés qui ouvriront un dossier sur le musée Laure Conan. M. Hardy a de plus dit espérer pouvoir

dégager un certain montant qui serait mis sans délai à la disposition du Comité socio-culturel pour l'entreposage des centaines de pièces de la précieuse collection de M. Gagné, en attendant qu'une corporation à but non lucratif assure la continuité du musée et qu'un local adéquat ait été trouvé.

Le ministre Hardy s'est ensuite rendu visiter la propriété Fish à Pointe-au-Pic et se propose de déposer un avis d'intention de classer ce domaine; ce qui bloquerait pour 60 jours toute transaction sur cette propriété.

Avant de quitter Charlevoix, le ministre a visité l'exposition "Au pays de Ménéau" et s'est dit satisfait de cette réalisation à laquelle son ministère a contribué avec une subvention de \$2.500.

Pollack vous offre la plus belle moisson...

Pollack

MAIL ST. ROCH - SAINT-FOY
BIENTOT, GALERIES CHAGNON, LEVIS

Un retour en classe sensationnel avec un chandail "René Simard"

A) Chandail en tricot, 50% polyester et 50% orlon, avec col roulé et manches longues. Pour garçons, gris, vert ou rouille. Tailles 8 à 18. Pour enfants, teintes de bleu, or ou saumon. Tailles 4-6-8 X. Pour enfants, en tissu 100% acrylique, rouge, marine, vert forêt, jaune et rouge vin. Tailles 4-6-8 X.	7⁰⁰ 6⁰⁰ 5⁰⁰
B) Chandail 100% orlon, col en "V" et manches longues. Pour garçons, bleu, camel, brun et jaune. Tailles 8 à 18. Pour fillettes, marine, vert forêt, vin, bleu. Tailles 8 à 14.	6⁰⁰ 6⁰⁰

C) Chandail à col rond et manches longues, 50% polyester et 50% orlon. Pour garçons, gris, vert ou rouille. Tailles 8 à 18. Pour enfants, en tissu 100% acrylique, marine, vert forêt, bleu et rouge vin. Tailles 7 à 14.	7⁰⁰ 6⁰⁰
D) Chandail modèle débardeur, avec encolure en "V", en orlon et polyester. Pour garçons, gris, vert ou bleu. Tailles 8 à 18. Pour fillettes, bleu, or ou saumon. Tailles 8 à 14. Pour enfants, gris, bleu ou or. Tailles 4-6-8 X.	6⁰⁰ 6⁰⁰ 5⁰⁰

Mail St-Roch, vêtements pour garçons, rayon 660, 3e étage
fillettes, rayon 550, 3e étage
pouponnière, rayon 430, 3e étage
Sainte-Foy, étage supérieur et rez-de-chaussée.

Nixon aurait lui-même saboté ses bandes sonores

WASHINGTON (d'après AFP, UPI, PA, Reuter) — En dépit de la démission du président Nixon la semaine dernière, les tribunaux judiciaires de l'affaire Watergate se poursuivent dans la capitale américaine.

Le journaliste Jack Anderson, connu pour les scandales politiques qu'il a rendu publics, a révélé hier que des enquêteurs gouvernementaux étudiaient la possibilité que M. Nixon ait été lui-même l'auteur du "trou" de 18½ minutes sur une des bandes sonores remises à la fin de l'année dernière par la Maison-Blanche au procureur spécial Leon Jaworski. Ces

accusations s'ajouteraient à celles que l'on s'attend à voir porter contre l'ancien chef de l'Etat au sujet de ses conversations, dont les révélations au début de la semaine dernière sont directement la cause de sa démission, avec M. Bob Haldeman sur l'opportunité de faire couvrir le cambriolage du Watergate par la CIA.

Elles s'ajouteraient également à celles que M. Jaworski pourrait porter au sujet de la promesse de clémence présidentielle aux inculpés du Watergate ou de l'achat de leur silence moyennant de fortes sommes d'argent et qui ont

permis à un grand jury fédéral de le nommer comme co-conspirateur dans le cambriolage.

En ce qui concerne la procédure d'impeachment, la commission judiciaire de la Chambre ne terminera que cette semaine son rapport recommandant la destitution du président Nixon, mais il est désormais pratiquement exclu que l'ensemble de la Chambre des représentants soit appelée à se prononcer dessus.

Après la démission de M. Nixon la semaine dernière, plusieurs parlementaires influents avaient préconisé que la Chambre des repré-

sentants vote tout de même pour accepter ou rejeter le rapport de la commission judiciaire reconnaissant le président coupable d'activités criminelles.

Il semble maintenant au contraire que la majorité des démocrates et des républicains soient d'accord pour que le rapport de la commission judiciaire soit simplement rendu public sans qu'il soit formellement approuvé par la Chambre. C'est également l'avis du représentant Peter Rodino, président de la commission judiciaire.

Mitchell

Par ailleurs, l'ancien ministre de la Justice améri-

cain, M. John Mitchell, a demandé hier le report de son procès jusqu'à ce que le "cauchemar de Watergate" se soit dissipé.

M. Nixon étant parti, le cauchemar de Watergate va diminuer et, dans un avenir prévisible, le climat va devenir plus propice pour mener un procès plus équitable, déclarent les avocats de M. Mitchell, dans

une motion présentée au tribunal.

Les avocats de l'ex-ministre de la Justice estiment que le procès doit être ajourné, étant donné la large publicité donnée aux accusations d'obstruction de la justice portée contre M. Mitchell dans le cadre de la procédure d'impeachment contre le président Nixon.

Le juge John Sirica, chargé de l'affaire Watergate, a annoncé qu'il espérait pouvoir tenir une audience sur cette demande de report dans le courant de la semaine. Il a indiqué qu'il attendrait les demandes analogues d'autres accusés pour prendre une décision.

Le juge Sirica avait ordonné que le procès de M.

Mitchell et de cinq autres conseillers de la Maison-Blanche ou membres du comité pour la réélection du président commence le 9 septembre.

Un autre accusé, M. John Ehrlichman, ancien conseiller pour les affaires intérieures, avait déjà demandé vendredi ultérieurement pour la préparation de sa défense.



Ce n'est pas drôle. En tout cas pas pour ce petit bonhomme du Grand Nord qui est obligé de subir des températures atroces pour un "Nordique" dans un zoo de Tokyo. A quand donc la froidure?

La Turquie menace de se retirer de la conférence

(D'après AFP, Reuter, UPI et PA) — La Conférence de Genève sur Chypre est encore une fois dans l'impasse et la Turquie a menacé d'y mettre fin si ses nouvelles propositions qui doivent être présentées aujourd'hui, ne sont pas acceptées dans les vingt-quatre heures.

Les nouvelles propositions turques sont en fait des contrepropositions aux suggestions britanniques et aux propositions grecques. Les Chypriotes grecs, représentés par le président Glafos Clerides, préparent également de leur côté des contrepropositions aux

idées présentées hier par les Turcs.

Les Grecs et les Turcs, pas plus que les Chypriotes grecs et turcs, ne sont pas parvenus à s'entendre jusqu'ici et il semble bien que c'est aujourd'hui que la conférence aboutira ou se terminera.

Le ministre turc des Affaires étrangères, M. Turgut Ersoy, a attendu toute la soirée hier, son collègue grec, M. Georges Mavros, pour lui présenter le nouveau plan de solution qu'il avait préparé. Mais M. Mavros n'est pas venu. Une rencontre a cependant été prévue pour ce matin.

Le représentant de la

communauté turque de l'île, M. Rauf Denktaş, a également attendu en vain les représentants grec et chypriote grec. Il avait lui-même présenté hier matin un plan de solution à son collègue Clerides.

Le plan turc reste cependant intransigeant sur le fond. Il exige toujours une solution fédérale, se montrant toutefois plus souple sur le découpage géographique. Le plan de M. Denktaş prévoyait une zone chypriote-turque homogène, donc un partage "de facto" de l'île, alors que le plan d'Ankara se fonde sur la création de cantons, cinq au maximum.

Deux plans étaient ce matin entre les mains des membres de la conférence. Le plan turc sera présenté par M. Gunes à ses collègues britanniques et grecs. Le plan chypriote-grec sera présenté par M. Clerides à son collègue chypriote-turc, M. Denktaş.

Comment ces plans se retrouveront sur la table de conférence, il est impossible de le prévoir. Depuis samedi, tout se passe en négociations de couloirs et

M. Clerides a encore affirmé hier soir que la conférence de Genève n'était pas "l'instance appropriée" pour discuter des problèmes intérieurs de l'Etat chypriote. Aucune séance plénière n'est d'ailleurs prévue. On ignorait encore, hier soir, si M. Mavros acceptait le rendez-vous que M. Gunes lui avait fixé à dix heures au Palais des Nations.

"Ce qui est certain, c'est que la conférence continuera", a constaté, avec soulagement, M. James Callaghan avant d'aller se coucher. Il ne paraissait pas regretter que personne n'ait plus parlé du projet de solution qu'il avait lui-même présenté, à grand renfort d'indiscrétions étonnamment optimistes, dans la matinée.

La marque de confiance.
brother
Fabricant de machines à écrire et à coudre, disponible pour les soins personnels et professionnels.

Vous avez des choses en trop dont vous ne vous servez plus.

Pensez aux moins fortunés, eux pourraient les utiliser à nouveau.

Téléphonez à: 837-8478
Comptoir des Infortunés de la Rive-Sud

On passera les prendre sans frais de votre part.

CONVERSATION ANGLAISE

OFFRE SPECIALE \$149.

Cette offre valable pour cette semaine seulement
DÉBUT DES COURS: AUTOMNE 1974
GROUPES DE 6 ÉLÈVES MAX.

LPS
PERMIT DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION
500 E. Grande-Allée
4^e étage
529-0331

Le Conseil de sécurité recommande l'accès de la Guinée-Bissau à l'Onu

NATIONS-UNIES (d'après AFP, UPI, AP, Reuter) — Avec l'appui inconditionnel du Portugal, le Conseil de Sécurité a recommandé l'admission de la Guinée-Bissau comme membre à part entière des Nations unies.

Lorsque l'Assemblée générale confirmera cette décision, la Guinée-Bissau deviendra le 139^e membre de l'Onu. On s'attend à ce que ce vote soit pris à l'unanimité.

Le 17 septembre prochain jour d'ouverture de la session.

Une démarche du gouvernement portugais a permis que cette résolution soit prise à l'unanimité. Le ministre des Affaires étrangères du Portugal, le socialiste Mario Soares, a annoncé le soutien de son gouvernement à la demande de la Guinée-Bissau et a indiqué que seuls des problèmes techniques mineurs inter-

disait à Lisbonne une reconnaissance immédiate de l'indépendance, mais que cette attribution n'est plus qu'une question de temps.

Cette initiative du gouvernement portugais a effacé les derniers scrupules politiques et protocolaires de quelques pays — dont le Canada — qui n'avaient pas encore reconnu la Guinée-Bissau. De sorte qu'hier les pays de la Communauté Economique Européenne, les Etats-Unis et le Canada annonçaient formellement la reconnaissance "de jure" de la Guinée-Bissau qui

accèdera à l'Onu en même temps que le Bengladesh, la Grenade.

A peine un an après sa proclamation par les rebelles du PAIGC traqués dans les brousses guinéennes, le nouvel Etat a pratiquement obtenu la reconnaissance universelle avant même son accession formelle à la souveraineté. Même si l'indépendance de ce pays apparaissait depuis cette période presque inévitable, c'est cependant le putsch de Lisbonne, le 25 avril dernier, qui a accéléré les événements.

Le danger de guerre nucléaire a grandi depuis une décennie

NEW YORK (PA) — Dans une interview publiée par la revue "People" le Dr Edward Teller, le "père de la bombe H", estime que le danger d'une guerre nucléaire est actuellement plus grand qu'il y a une dizaine d'années, et que "l'Union soviétique est plus forte que les Etats-Unis dans ce genre d'armes".

L'URSS, dit-il, accentue son avance dans ce domaine chaque année, mais cette tendance pourrait être renversée.

Le Dr Teller précise qu'il était à l'origine opposé aux entretiens américains-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques (SALT) parce qu'ils pourraient être désavantageux pour l'Amérique. Il est maintenant rassuré, mais il ajoute que "le danger d'une guerre nucléaire est plus grand maintenant qu'il y a une décennie. La paix dépend de la puissance que se trouve entre les mains de ceux qui veulent la paix. Je suis sûr que les Etats-Unis veulent la paix. Je suis également certain que le peuple soviétique veut la paix. Mais il a malheureusement peu d'influence sur

son gouvernement. Le fait est que l'Union soviétique est maintenant plus puissante que les Etats-Unis.

"Je pense que ce déséquilibre en faveur de l'Union soviétique n'est pas irréversible, pas encore. Mais les Russes accentuent chaque année leur avance dans le domaine des fusées. Il faudra des années pour que les Etats-Unis reprennent l'avantage, mais du moins le processus a commencé."

Le Dr Teller estime que "la détente est une façon ingénieuse d'aborder une situation difficile", et il a ajouté que M. Henry Kissinger est très supérieur aux secrétaires d'Etat qui l'ont précédé.

En ce qui concerne une assistance nucléaire pacifique à l'Egypte, le Dr Teller déclare:

"La technologie nucléaire est disponible pour tout pays qui la désire. Refuser cette aide aux Egyptiens pourrait les retarder d'un ou deux ans, mais ce faisant les Etats-Unis pourraient les éloigner, comme nous l'avons fait lorsque nous leur avons refusé une aide pour le barrage d'Assouan..."

Démangeaison rectale vite soulagée

Remède spécial contre les hémorroïdes avec substance cicatrisante unique qui soulage, et réduit les hémorroïdes.

Un des maux les plus étonnants, maintenu durant plusieurs mois. Ces succès sont dus à une substance cicatrisante, la Bio-Dyne.

Elle s'obtient en onguent ou en suppositoires sous le nom de "Préparation H". Demandez la Préparation H en suppositoires, facile à transporter, ou la Préparation H en onguent avec canule spéciale. En vente à tous les comptoirs pharmaceutiques.

Satisfaction ou remboursement.

Dans de nombreux cas d'hémorroïdes, on a constaté "une amélioration

Préparation H

ATTENTION
Nous faisons, la livraison à l'extérieur également

grande quantité de **FENETRES** et **PORTES** extérieures

A PRIX D'AUBAINE

Exemple: CHASSIS PANORAMIQUE \$4200 3' x 4'

Plus de 1,500 fenêtres et 1,000 portes extérieures toutes à prix d'aubaine.

MODERN PLYWOOD LTD.
1205, Courcellette - Ville de Bédard - Tél.: 842-1911
Taxes fédérales incluses • Ouvert lundi et vendredi soir

Un IL-18 d'Air Mali s'écrase: 48 morts

OUAGADOUGOU (Reuter) — Quelque 48 personnes auraient péri mais l'on compte 14 rescapés, plus ou moins grièvement atteints, dans l'accident survenu hier matin à environ 25 milles d'Ouagadougou, à un Illyouchine-18 d'Air Mali, indique-t-on dans la capitale voltaïque.

L'appareil, qui ramenait des pèlerins musulmans d'Arabie saoudite, serait, selon les premières constatations, tombé à courts de carburant et il s'est écrasé à Linoghin, en tentant un atterrissage forcé. Il est tombé à 4 milles de la route reliant Ouagadougou, la capitale de la Haute Volta, à Niamey, la capitale du Niger.

L'avion, qui venait de Djeddah, devait faire escale à Kano (nord du Nigeria) puis à Niamey, pour arriver finalement à Bamako (Mali).

Pour des raisons inconnues, l'appareil n'a pas atterri à Kano et a continué sur Niamey. Au-dessus de cette ville selevait un violent orage et l'Illyouchine-18 a été désestabilisé.

L'appareil semble être tombé à court de carburant. D'après la tour de contrôle d'Ouagadougou, le dernier message radio du pilote indiquait que l'avion n'avait plus assez d'essence pour atteindre la capitale voltaïque.

Selon des témoignages recueillis auprès des rescapés, l'avion a plané assez

longtemps avant de heurter le sol en essayant d'atterrir, puis de se disloquer et prendre feu.

Plusieurs corps sont calcinés ou mutilés.

Une commission d'enquête composée de représentants de la Haute-Volta, du Mali et du Niger s'efforce de déterminer les causes de l'accident.

Cependant, à Bamako, on déclare de source digne de foi que l'accident aurait fait 53 morts et qu'il y aurait 13 rescapés.

D'après le manifeste établi par la compagnie Air-Mali au départ de Bamako, l'appareil avait à son bord vingt-trois passagers pour le voyage aller et retour.

Cet appareil effectuait une fois par mois la ligne de Djeddah. Outre les 23 pèlerins, une trentaine de passagers étaient montés à bord pour faire escale à Niamey, Ouagadougou ou Kano. De plus l'équipage comprenait onze membres dont le commandant Sergueï, de nationalité soviétique.

On précise à Bamako que la plupart des passagers étaient des commerçants et hommes d'affaires.

Le ministre des Transports du Mali, le chef de bataillon Karim Dembele, se trouve déjà sur les lieux de la catastrophe.

- SOUMISSION -

Les Mines Madeleine Limitée demande des soumissions pour des travaux additionnels de construction au barrage à réservoir no. 2, situé sur le site de Les Mines Madeleine Limitée. Les soumissions pour la construction du barrage à réservoir no. 2, devront être déposées et déposées au bureau de la Mine, Les Mines Madeleine Limitée à Sainte-Anne-des-Monts jusqu'à 15:00 p.m., le 14 août 1974.

Les travaux comprennent l'élevage du barrage avec approximativement 100,000 verges cubes de pierres erratiques et 20,000 verges cubes de matériel argileux lequel peut être pris près de l'emplacement du barrage.

En addition, à peu près 3,000 verges cubes de concassé avec 675 pieds linéaires de tuyaux perforés seront à être installés. Les documents pour la soumission peuvent être obtenus au bureau du Gérald de la Mine le 14 août 1974, sous dépôt d'un chèque fait à l'ordre de Les Mines Madeleine Limitée au montant de \$25.00 dollars et remboursable au retour de ces documents en bonne condition, dans les dix (10) jours de la fermeture de la soumission.

La plus basse ou n'importe laquelle soumission peut ne pas être nécessairement acceptée.

Les Mines Madeleine Limitée C.P. 400, Sainte-Anne-des-Monts, Gaspésie, P.Q.

Attention: Monsieur Georges R. Darling - Gerant de la Mine.

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Municipalité St-Jean-Port-Joli. Des soumissions cachetées portant mention:

"soumission pour sous-contrat

A) électricité et chauffage,

B) plomberie,

C) maçonnerie.

seront reçues au bureau du sous-géral, au centre municipal de St-Jean-Port-Joli jusqu'à lundi le 19 août 1974 à 8 heures pour

— la fourniture et la main-d'œuvre pour effectuer les travaux nécessaires au niveau des sous-contrats suivants:

A) électricité et chauffage,

B) plomberie,

C) maçonnerie.

Les soumissionnaires pourront obtenir les plans et devis, spécifications et quantités contre un chèque visé de \$15.00 non remboursable fait à l'ordre de T. Mignault & Fils, en s'adressant au bureau de la firme Thomas Mignault & Fils de St-Jascent de Kamouraska. Les travaux devront être exécutés en conformité avec les dispositions du cahier des charges préparé par M. Fernando Lozier Architecte.

Les soumissions seront ouvertes en public le 19 août 1974 à 20 heures, lors d'une assemblée publique du conseil municipal, et tous les soumissionnaires et parties intéressées sont invitées à assister à cette assemblée.

Le conseil municipal et le contracteur général T. Mignault & Fils se dégagent de toutes responsabilités concernant les dépenses ou dommages qui pourraient résulter à aucun des soumissionnaires par suite de la présente demande. De plus le conseil et le contracteur général ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Serge Chasson Sec. Trés., Jacques Mignault Dir. Gén. (T.M.), St-Jean-Port-Joli le 6 août 1974.

DÉCÈS et AVIS DIVERS

• RHÉTORIQUES et AMICALES • FUNÉRAILLES
• REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM
• SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (Adèle Santerre) — A Québec, le 12 août 1974, à l'âge de 80 ans et 9 mois, est décédée Adèle Santerre, épouse de feu Eugène Beaulieu. Elle demeurait au 834 Bougainville. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 août, à 2h. Départ du salon.

Marc-André Rioux, St-Ephane
Cité Rivière-du-Loup à 1h45 pour l'église de St-Ephane, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Rosaire Beaulieu (Monique Ouellet), M. Richard Beaulieu, Mlle Madeleine Beaulieu, M. et Mme Benoît Beaulieu (Cécile Plourde), Mlle Cécile Beaulieu, M. et Mme Léonard Beaulieu (Gymnie), M. et Mme Alex Germain (Rosanne), M. et Mme Neilson Beaulieu (Eliane Bédard), M. et Mme Jean-Paul Mignault (Colette), et ses petits-enfants, Jacques, André, Jean-Pierre, Hélène, François Beaulieu, Michel et Denis Mignault, Patrice Germain et plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines.

BERGERON (Georges) — A Québec, le 11 août 1974, à l'âge de 54 ans est décédé M. Georges Bergeron, gérant de la caisse populaire St-Jérôme de l'Auvergne, époux de dame Marguerite Vachon. Il demeurait au 260, 63e Rue Est. Les funérailles auront lieu mercredi à 2h30.



Départ de la résidence Cloutier Ltée, 6450, boul. Henri Bourassa à 2h15 pour l'église St-Jérôme de l'Auvergne et de là au cimetière St-Charles. Il était chevalier de Colomb 4e degré. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles et son gendre, M. et Mme Denis Paquet (Claire Bergeron), Mlle Louise, Denise, Lucie, Monique. Ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. François Bergeron, M. et Mme Raymond Bergeron, M. René Bergeron, M. Gabriel Bergeron, M. Hilaire Bergeron, M. et Mme Léonidas Morissette (Lucille), M. et Mme Emilien Bergeron, M. Adrien Bergeron, Mlle Juliette Bergeron, M. et Mme Gérard Bergeron, M. et Mme Raymond Vachon, M. et Mme Ovide Lessard, M. René Vachon, M. et Mme Paul-Eugène Vachon, M. et Mme Roger Giroux, M. et Mme Jean-Marie Potras. Le salon sera fermé de 5h00 à 7h00.

BOLDUC (Françoise Brousseau) — A Québec le 11 août 1974, à l'âge de 56 ans, est décédée dame Françoise Brousseau, épouse de feu Gérard Bolduc. Elle demeurait au 2221, Mgr Gosselin. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 août à 11 heures. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 6450, boul. Henri-Bourassa à 10h45 pour l'église St-Pascal de Maizeret et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses fils, filles, belles-filles et gendres: M. et Mme Jacques Bolduc (Pierrette Matte), M. et Mme Pierre Bolduc (Kim Hoang), M. et Mme Jean-Claude Bouchard (Marie-Josée), M. Denis Bolduc, Mlle Christiane Bolduc, M. Richard Bolduc, petits-enfants: Valérie, Julie, Caroline, Martin, Jacinthe, Stéphane, Sandra; son père: M. François X. Brousseau; frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Maurice Brousseau, M. Robert Brousseau, M. et Mme Jacques Brousseau, M. et Mme Fernand Brousseau, M. et Mme Jean Brousseau, M. et Mme René Leblanc (Jeannine), M. Paul-Henri Bolduc, Mlle Josette Bolduc, M. et Mme Vincent Bolduc. Salon fermé de 5 à 7 heures.

BOUCHER (Gabrielle Venne) — A St-Jérôme le 11 août 1974, à l'âge de 74 ans est décédée dame Gabrielle Venne, épouse de feu M. Donat Boucher. Elle demeurait à l'Auberge St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mardi le 13 août à 9h. Départ du Funerarium Trudel, 400, rue Labelle St-Jérôme à 8h45 pour la cathédrale St-Jérôme. Inhumation au cimetière St-Antoine de Bienville. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gaston (Louise Charbonneau), Mme René Lavertu autrefois de St-Jérôme (Aline), Mme J.-O. Vaillancourt (Berthe).

BOUCHER (Georges Raymond) — A Québec, le 12 août 1974, à l'âge de 68 ans et 5 mois, est décédée dame Germaine Raymond, épouse de monsieur J. Alphonse Boucher. Elle demeurait au 103, rue Leclerc. Les funérailles auront lieu jeudi à 10h. Départ de la Coop. du Pied de la Falaise, 160, rue Carillon à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses beaux-enfants: M. et Mme Jos Carreau, M. et Mme Ralph Fleet, M. et Mme Douglas Fleet, M. et Mme Raymond Carreau, M. et Mme Gilles Couvrier, M. et Mme Claude Boucher, Mme

Paul-Emile Boucher; ses frères et sœurs: M. Hubert Raymond, M. et Mme Roger Lachance (Juliette), M. et Mme James Curtis Cline (Lucille), ainsi que ses neveux et nièces.

BOUCHER (Gabrielle Venne) — A St-Jérôme le 11 août 1974, à l'âge de 74 ans est décédée dame Gabrielle Venne, épouse de feu M. Donat Boucher. Elle demeurait à l'Auberge St-Jérôme. Les funérailles auront lieu mardi le 13 août à 9h. Départ du Funerarium Trudel, 400, rue Labelle St-Jérôme à 8h45 pour la cathédrale St-Jérôme. Inhumation au cimetière St-Antoine de Bienville. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Gaston (Louise Charbonneau), Mme René Lavertu autrefois de St-Jérôme (Aline), Mme J.-O. Vaillancourt (Berthe).

CHAURETTE (Henri) — A Saint-Eustache, le 11 août 1974, à l'âge de 51 ans est décédée M. Henri Chaurette, époux de Claire Chamberland. Il demeurait au 12 rue Charles-Ville, St-Eustache. Les funérailles auront lieu jeudi 15 août à 10h, à Saint-Eustache.



Il est exposé au Salon Mortuaire, Saint-Eustache. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa belle-mère, Mme Ovide Chamberland de Québec. Ses enfants: Denis, Lucie, Anne, René et Julie. Ses frères et sœurs: M. et Mme Claude Paquin (Jacqueline), Jean-Pierre Chaurette, notaire (Huguette Bigras), M. et Mme Rosaire Langevin (Renée), M. et Mme Angignon (Louise), M. et Mme Yvon Chamberland (Murielle Lepage).

COTE (Jeannette Boivin) — A l'hôpital de Charny, le 12 août 1974, à l'âge de 54 ans et 10 mois, est décédée dame Jeannette Boivin, épouse de Joseph Côté. Elle demeurait au 424, 7ème rue Sud, Charny. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 août à 3h. Départ des salons Claude Marcoux Ltée, Place de l'Eglise, Charny.

à 2h50 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jules Côté, M. et Mme Yves Côté, M. et Mme Paul Antenucci (Huguette), M. et Mme Rosaire Côté, M. et Mme Philippe Aubin (Lise), M. et Mme Richard Trépanier (Sylvie), sa mère, Mme Ernest Boivin; ses frères et sœurs, M. et Mme Jean Boivin, M. et Mme Claude Boivin, M. et Mme Jacques Boivin, M. et Mme Roger Boivin, M. et Mme Roméo St-Cyr (Marlette), Mlle Colette Boivin, M. et Mme Wellie Boivin, M. et Mme Henri Boivin, M. et Mme Ernest Bolduc (Pierrette), M. et Mme Eli Bouchard (Desanges); ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces.

DROLET (Alma) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 11 août 1974, à l'âge de 61 ans et 4 mois, est décédée Mlle Alma Drolet, fille de feu Philomène Masson. Elle demeurait au 640 rue Lavigne, Québec. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 août à 10h30. Départ du salon de la Coop. du Plateau, 260 rue Francis, Québec.

à 10, pour l'église de St-Vincent-de-Paul et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, et belles-sœurs: M. et Mme Lauréat Drolet (Doris Prémont-Châteauneuf), Mme Pierre Roberge (Malvina), M. et Mme Antoine Drolet (Marie Plante), le révérend frère Louis T. Drolet, S.V., Mlle Jeanne-Arc Drolet, M. et Mme Jean-Paul Drolet (Françoise Delisle), Mme Adrien Bernier (belle-sœur) ainsi que de nombreux neveux et nièces.

GERMAIN (Exelia Genest) — A St-Basile, le 12 août 1974, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Exelia Genest, épouse de feu Arthur Germain. Elle demeurait au 7, Place de l'Eglise, St-Basile. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 août à 3 heures. Départ du salon funéraire L. Leclerc et fils Ltée, 18, avenue du Parc, St-Basile, à 2h45 pour l'église St-

Basile et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil Mme Emile Genest, Mme Siméon Genest, Mme Charles Germain, M. Arthur Lecière, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

GOSSELIN (Eldonia Boissonneault) — A Lévis, le 12 août 1974, à l'âge de 82 ans et 11 mois, est décédée dame Eldonia Boissonneault, épouse de feu Honoré Gosselin. Elle demeurait au 681 boul. Martineau, St-David. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 à 10h. Départ Gilbert et Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, Bienville.

à 9h45 pour l'église St-David et de là au cimetière de Bienville. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Honoré Gosselin (Rose Bournival), M. et Mme Gérard Gosselin (Rose Verdrière), M. et Mme Léopold Bélanger (Hélène Gosselin), M. et Mme Germain Dubois (Mina Gosselin), M. et Mme Patrick Bélanger (Florence Gosselin), M. et Mme Gérard Hallé (Germaine Gosselin), M. et Mme Georges Gosselin (Marguerite Miller), M. et Mme Donat Bellemare (Beatrice Gosselin), M. et Mme Marc Nadeau (Dolores Gosselin); ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

HALLÉ (Robert) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 12 août 1974, à l'âge de 65 ans, est décédé monsieur Robert Hallé, époux de feu dame Lucienne Tremblay. Il demeurait au 3079, rue Loyola, Giffard. Les funérailles auront lieu jeudi, le 15 août, à 11h. Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert Inc., 3221, Ave Royale Giffard.

à 10h45 pour l'église de Giffard et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil son fils: Gilles (Doris Tremblay); ses petits-fils: Martin et Christian; ses sœurs: Rose-Jérôme (Henri Blouin), Mariette (Mme G. Albert Janelle); son frère: Gérard (Cécile Dion); ses belles-sœurs: Mme Roland Hallé, Mme Cécile Tremblay, Mlle Simone Tremblay, Mme Jean-Baptiste Racine; son beau-frère: M. et Mme Emmanuel Tremblay; son oncle: M. et Mme Michel Hallé, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé de 5 à 7 heures.

HOLTBY (Éatrice Geddes) — A l'hôpital Jeffery-Hale, le 12 août 1974, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Béatrice Geddes, épouse de feu Alexander J. Holtby. Elle demeurait au 240, 54e Rue, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 août 1974, à 4h30 p.m. Départ du salon D.S. Rickaby, 707, St-Jean et de là au cimetière d'Ottawa. Elle laisse dans le deuil sa fille, Mlle Lucien Bédard (Jessie), son gendre, M. Lucien Bédard, sa belle-fille, Mme William Holtby, ses petits-enfants: Georges, William et Elizabeth Bédard, ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants. Le salon ouvert de 2 à 5 heures et de 7 à 9 heures.

LAMBERT (Marie-Louise Demers) — A Québec, le 11 août 1974, à l'âge de 88 ans, est décédée Marie-Louise Demers, épouse de feu Phydime Lambert. Elle demeurait au 849, de Bienville. Les funérailles auront lieu mercredi à 9h30. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marcoux Inc., 270, rue

Marie de l'Incarnation à 9h15 pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière de Charny. Elle laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: M. et Mme Jules Robitaille (Éléonora Lambert), M. et Mme Maurice Lambert (Jacqueline Picard), M. et Mme Roland Lambert (Michelle Fréchette); plusieurs neveux et nièces. Salon fermé de 5h à 7h.

LAPORTE (Armand) — A sa résidence, le 11 août 1974, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Armand Laporte, époux de Lucette Brousseau. Il demeurait autrefois à Québec. Les funérailles auront lieu mercredi, le 14 août, à 9h. Départ de

Urgel Bourgée Ltée, 3860, boul. Décarie pour l'église Notre-Dame de Grâces et de là au cimetière Côté des Neiges. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Louise, Suzanne (Mme Pierre Larin), André (Mme Richard Clermont), Pierre, Claire (Mme Jacques Babin) et Isabelle. Lui survivent aussi pour pleurer sa perte, sa sœur: Sœur Jeanne Laporte, Gérard, O.P., Marie-Blanche, Thérèse (Mme Robert Côté), Ursule (Mme Georges Vaillancourt), Marthe (Mme Benoît Charlebois), Marcelle (Mme Charles Gravel), plusieurs petits-enfants: Robert, Caroline, Pierre-André et Martin Clermont, Valérie et Catherine Laporte, Anne, Sophie, Dominique Babin, ainsi que plusieurs neveux et nièces, beau-frère: M. et

Mme Roland Brousseau. Dons à la société canadienne du Cancer, 1372 Ste-Catherine Ouest, seraient appréciés.

LAVALLEE (Jean-Pierre) — A Québec, le 10 août 1974, à l'âge de 22 ans est décédé accidentellement Jean-Pierre Lavalée, étudiant, fils de Louis Lavalée M.D. et de dame Andrée Bélanger. Il demeurait au 669, ave. Gingras, Ste-Foy. Les funérailles ont eu lieu lundi le 12 août en l'église de St-Denis à Ste-Foy. La direction des funérailles a été confiée à la Coop. Coopérative funéraire du Plateau, 260, des Franciscains.

MARKOS (Paraskevi Protonotariou) — A Québec le 11 août 1974, à l'âge de 63 ans, est décédée dame Paraskevi Protonotariou, épouse de monsieur George Markos. Elle demeurait au 1070, Forget. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 août à 2h30. Départ de la résidence funéraire Cloutier Ltée, 975, Ave. Marguerite-Bourgeois à 2h15 pour l'église Grecque Orthodoxe, 17, Boul. St-Cyrille est et de là au cimetière Mont Hermon. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme John Markos de Grèce, Mme Elee Petropoulos de Grèce, M. et Mme James Markos de Québec, M. et Mme Katina Zevgolis de Québec, M. et Mme Peter Markos de Montréal; ses frères, sa sœur et sa belle-sœur: M. Emm Protonotariou de Grèce, M. Dim Protonotariou de Grèce, M. Mihail Protonotariou de Grèce, Mlle Dialekti Protonotariou de Grèce, Mme Irène Klouvatos de Montréal. S.v.p. ne pas envoyer de fleurs, compenser par un don à l'église Grecque Orthodoxe, 17, Boul. St-Cyrille-est.

PAGEAU (Achille) — Dans l'avis de décès de M. Achille Pageau, on aurait dû lire: il demeurait au 680, 16ème rue, et la direction des funérailles était confiée à la Coop. funéraire de l'Anse-280, 8ème Rue.

PLANTE (Léopold) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 12 août 1974, à l'âge de 45 ans, est décédé M. Léopold Plante, employé de Dumont Express, époux de Rita Dionne. Il demeurait au 1643, 14e Avenue Centre, Charny. Les funérailles auront lieu jeudi le 15, à 10h. Départ des salons Claude Marcoux Ltée, Place de l'Eglise, Charny à 9h50 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Alain, Ginette, Gaëtan, Jacques. Sa mère: Mme Joseph Plante (Amande Roberge). Son frère, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Rosario Plante (Marie-Rose Alard), M. et Mme Benoît Carrier (Almoza), Mme Lucien Carrier (Priscille), M. et Mme Laurent Dionne, M. et Mme Bertrand Dionne.

ROUSSEAU (Omer) — A Québec le 11 août 1974, à l'âge de 75 ans est décédé M. Omer Rousseau, employé du C.P. époux de dame Diana Bureau. Il demeurait au 329, 5e Rang ouest, St-Augustin. Les funérailles auront lieu mercredi le 14 août à 15h. Départ du funérarium Lépine Ltée, 260, Beauce, Ville de Vanier à 14h30 pour l'église de St-Augustin et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Pierre Marois (Yvette), M. et Mme Roland Rousseau (Rachel Beupré), M. et Mme Lucien Rousseau (Françoise Renaud), M. et Mme Mendoza Rousseau (Colette Genest), Mme Joseph Omer Rousseau (Céline Dery), son frère, sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme J.-E. Rousseau, M. et Mme Jean-Marc Morel (Marie-Louise), M. et Mme Barthélemy Bureau, Mme Lucien Chabot, Mme Lauréat Rousseau, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. Les heures de visites sont de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.

TREMBLAY (Emilien) — Au poste à la Baie, Nouveau Québec, le 10 août 1974, à l'âge de 35 ans et 11 mois, est décédé accidentellement M. Emilien Tremblay, époux de dame Nicole Morneau. Il demeurait au poste à la Baie. Les funérailles auront lieu jeudi le 15 août à 3h. Départ du funérarium de l'Anse-280, 8e Rue à 2h30 pour l'église d'Orsainville et de là au cimetière paroissial. Il était natif de Petite-Rivière-St-François, Cté de Charlevoix. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Caroline. Ses parents et beaux-parents: Mme veuve Michel Tremblay, M. et Mme Adélaïde Morneau; ses

sœurs, frères, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alphonse Dufour (Pierrette), M. et Mme Adéodat Tremblay, M. et Mme Jacques Tremblay, M. et Mme Bertrand Tremblay, M. et Mme Roger St-Laurent (Mélanie), M. et Mme Raymond Jean (Ghislaine), sœur Marie-Pauline, sœurs de Ste-Anne, M. et Mme Wilfrid Corriveau, Mlle Laurette Morneau, M. et Mme Jean Morneau, Mlle Georgette Morneau, M. et Mme Monique Morneau, M. et Mme Rodrigue Cloutier, Mlle Denise Morneau, M. et Mme Albert Morneau, M. et Mme Henri Morneau, M. et Mme Guy Morneau, M. Daniel Morneau; plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS

BEAUDET (M. Pierre-Alcime) — Mme Pierre Alcime Baudet et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de M. Pierre-Alcime Baudet, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

ROYER (Mme Cléophas) — Accepté l'expression de nos sincères remerciements pour le témoignage de cordiale sympathie à l'occasion du décès de Mme Cléophas Royer. Les membres des familles Lemelin et Royer.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES

LECOURS (Lucien) — SAME-DI le 17 août 1974, en l'église de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de M. Lucien Lecours, époux de Lauretta De-Roy. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

760 FAVEURS OBTENUES



REMERCIEMENTS à St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de publier. C.B.

REMERCIEMENTS à Jean XXIII, pour faveurs obtenues. J.M.

SERVICES SPECIAUX

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES

VILLENEUVE & FRÈRE MANUFACTURIER monuments depuis 1897, meilleur prix en ville, économiser, rendez-vous avant d'acheter, qualité, garantie. 1028, St-Vallier, ouest, 327-0824, 323-5394.

THERIAULT & FILS 710, 1ère Avenue, Québec, 324-1261.

Décès et Avis Divers

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h, 45 pour publication le même jour.

529-9231

Le tarif des avis est de 10 du mot (minimum \$5.00). Photo \$15.00 en plus (minimum \$20.00). Le tarif pour les annonces sera fourni sur demande.

Le froid fait près de 100 morts au Pérou

LIMA (AFP) — Une centaine de personnes sont mortes à la suite d'une vague de froid sur la région andine du Sud et sur le centre du pays, indique la presse péruvienne. De nombreuses cultures ont été touchées.

D'autre part, de fortes chutes de neige ont été enregistrées dans certaines régions frontalières de la Bolivie, atteignant parfois un pied et demi.

Le froid a également sévi dans les régions de Cuzco et d'Arequipa causant des dommages aux cultures et au écheptel.

Ils transportaient la cocaïne dans des cages à serpents

NEW YORK (AFP) — Les membres d'une petite bande de trafiquants de drogue avaient, croyaient-ils, trouvé une formule à toute épreuve pour introduire la cocaïne aux Etats-Unis: ils la mettaient dans des cages avec des boas et autres serpents expédiés de Colombie à des magasins spécialisés dans la vente d'animaux.

Mais ce commerce lucratif est maintenant terminé, sans que l'on sache toutefois comment la police a découvert le pot aux roses. On sait seulement qu'il y a

deux jours les policiers new-yorkais ont arrêté trois ressortissants colombiens et trois Américains dans un bar de New York alors qu'ils avaient 14 livres (7 kilos) de "saucisson" de cocaïne sur eux.

Hier, un porte-parole de la police annonçait que ces arrestations avaient mis fin aux activités de la bande qui aurait, a-t-il ajouté, fait passer pour plus d'un million et demi de dollars de cocaïne aux Etats-Unis dans les cages à serpents.

La cocaïne était soigneusement emballée de façon à ressembler à des saucissons. Il semble bien que, d'une part, les serpents n'aient pas le goût de la cocaïne et, d'autre part, les douaniers n'aient pas trop fouillé les cages à serpents. La formule était excellente, pensaient les trafiquants.

Arrestation du "séducteur" Tono Bicicleta

SAN JUAN, Porto Rico (AFP) — Antonio Garcia Lopez, l'homme recherché par toutes les polices de Porto Rico, mieux connu sous le nom de Tono Bicicleta, dont la longue carrière de "séducteur" défrayait la chronique, a été arrêté, hier soir, par deux policiers dans le faubourg de Bayamon à quinze km à l'est de San Juan. Antonio Lopez, dont le sobriquet venait de ce qu'il enlevait ses victimes bicyclette, du moins au début de sa carrière, n'a offert aucune résistance et n'a pas fait usage de son pistolet qu'il portait sur lui.

Le séducteur, âgé de 30 ans et mesurant 1m48, est accusé de l'enlèvement d'une vingtaine de jeunes femmes de treize à trente-cinq ans. Une récompense de \$15.000 avait été offerte, le mois dernier, pour sa capture. L'arrestation serait le résultat d'une dénonciation.

Confronté à une légion de journalistes après son arrestation, Tono Bicicleta a déclaré avec le plus grand calme qu'il ne lui était jamais venu à l'idée de tuer qui que ce soit et qu'il relâchait toujours les jeunes femmes qu'il enlevait. Tono Bicicleta est père de trois enfants.

Nazi inhumé

KROEV, Allemagne (PA) — Baldur von Schirach, l'ancien chef de la Jeunesse hitlérienne, a été inhumé, samedi, dans le cimetière de Kroev, sur les bords de la Moselle.

Albert Speer, ancien ministre des Armements d'Hitler, figurait parmi les 500 personnes qui ont assisté à la cérémonie.

M. Gunther Baumann, ami de longue date du défunt, a fait l'éloge de von Schirach, homme qui croyait avant tout, a-t-il dit, que les enfants devaient être élevés dans la dévotion à leur pays.

Von Schirach est mort jeudi, à l'âge de 67 ans. Libéré de la prison Spandau à Berlin en 1966, il vivait depuis dans un hôtel de Kroev.

CJBR (Canal 3) Rimouski	CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup
MARDI 13 AOUT	MARDI 13 AOUT
6.00 Salut l'été c	6.00 Chez Pauline
6.30 Nouvelles c	6.30 Téléjournal national
7.00 Les Pierrafeux c	6.30 Actualités
7.30 La petite semaine c	6.46 Nouvelles du sport
8.00 Football canadien c	6.51 Actualités
10.30 Téléjournal c	7.00 Les Pierrafeux
11.00 Cinéma canadien: Entre la mer et l'eau douce	7.30 La p'tite semaine
1.00 Fermeture.	8.01 Football Can: MU à Ottawa
	10.31 Téléjournal nat. int. & prov.
	10.51 Nouvelles du sport & météo
	11.01 Cinéma: Entre la mer & l'eau.
	MERCREDI
	10.10 O Canada
	10.15 En mouvement
	10.30 La souris verte
	10.45 Univers de Sylvie
	11.00 Personnalité féminine
	11.30 Les grands-mères
	12.00 Woobinda
	12.30 Pour vous mesdames
	1.00 Oh! la la
	1.31 Téléjournal
	1.36 Réseau soleil
	2.31 Cinéma: Mimi Marceau
	4.00 Allô grenouille
	4.30 Il était une fois
	5.00 Les atomistes

CBGAT (Canal 9) Matane

MARDI 13 AOUT

6.00 Chez Pauline
6.30 Les manchettes (Le 24)
7.00 Genies en herbe
7.30 La petite semaine
8.01 Football canadien: Montréal à Ottawa
10.31 Téléjournal national et international
10.51 Nouvelles du sport et météo
11.01 Cinéma canadien: "Entre la mer et l'eau douce".
A communiquer d'autres
1.00 Oh! la la
1.31 Téléjournal
1.36 Réseau Soleil
2.31 Cinéma: Mimi Marceau
4.00 Allô Grenouille
4.30 Il était une fois...
5.00 Les atomistes

MERCREDI

10.15 En mouvement
10.30 La souris verte
10.45 Univers de Sylvie
11.00 Personnalité féminine
11.30 Les grands-mères
12.00 Woobinda
12.30 Un enfant parmi tant d'autres
1.00 Oh! la la
1.31 Téléjournal
1.36 Réseau Soleil
2.31 Cinéma: Mimi Marceau
4.00 Allô Grenouille
4.30 Il était une fois...
5.00 Les atomistes

CHAU (Canal 5) Carleton

MERCREDI 14 AOUT

10.00 Ouverture
10.15 En mouvement
10.30 La souris verte
10.45 Univers de Sylvie
11.00 Personnalité féminine
11.30 Les grands-mères
12.00 Woobinda
12.30 Un enfant parmi tant d'autres
1.00 Oh! la la
1.31 Téléjournal
1.36 Réseau Soleil
2.31 Cinéma: Mimi Marceau
4.00 Allô Grenouille
4.30 Il était une fois...
5.00 Les atomistes